TERTULLIEN

CONTRE MARCION.

LIVRE V.

I. Rien qui n'ait commencé, excepté Dieu. Comme dans toute chose l'origine est ce qui vient en première ligne, il est nécessaire aussi de remonter jusqu'à cette origine, si l'on veut bien connaître l'état de la question. Est-il possible en effet d'examiner à fond un objet avant d'avoir cette double certitude: Existe-t-il? D'où vient-il? Conduit au développement de cette matière par le plan de notre ouvrage, je demande à Marcion l'origine de Paul, moi, disciple nouveau, qui n'ai jamais eu d'autre maître, moi, qui en attendant ne croirai rien que ce que l'on peut croire avec fondement; or, ce que l'on croit sans connaître l'origine, on le croit légèrement; moi, enfin, qui ai droit de réduire toute la question à cet examen, puisque l'on me parle d'un apôtre que je ne trouve pas dans l'Evangile au catalogue des apôtres.

---- Il a été choisi après coup, dit-on, par le Seigneur depuis qu'il est entré dans le repos du ciel. Mais alors j'accuse le Christ d'imprévoyance s'il n'a pas connu d'avance que cet apôtre était nécessaire à son œuvre. La mission apostolique une foi communiquée, et chacun des ouvriers évangéliques envoyé à ses travaux, c'est donc une rencontre fortuite, et non une sage prévision qui a déterminé ce choix, fruit de la nécessité plus que de la volonté. Ainsi donc, ô pilote du Pont, si tu n'as jamais introduit dans ton navire des marchandises illicites ou furtives, si tu n'as jamais détourné ni altéré aucun dépôt, |303 plus réservé encore et plus fidèle quand il s'agit des choses de Dieu, dis-nous dans quel symbole tu as pris l'apostolat de Paul? Qui le marqua de son sceau? qui le remit entre tes mains? qui le plaça' dans ta barque pour que tu puisses le décharger au grand jour et constater l'autorité de celui qui lui a remis, les instruments de son apostolat?

----Il s'est déclare apôtre lui-même, mission qu'il tenait non pas d'un homme, ni de l'autorité d'aucun homme, mais de Jésus-Christ.

D'accord chacun peut exposer lui-même qui il est; mais, pour être valide, sa déclaration a besoin d'une autorité étrangère. L'un écrit, l'autre signe. L'un appose son sceau, l'autre enregistre dans les actes publics. Personne n'est à soi-même son héraut et son témoin. D'ailleurs n'as-tu pas lu ces paroles: «Il s'en présentera plusieurs disant: Je suis le Christ?» Si un faussaire peut usurper ce nom, à plus forte raison le titre d'apôtre du Christ. Ici encore, je prends le rôle de disciple et d'investigateur, pour attaquer ta foi qui manque de preuves, et pour couvrir de honte un homme qui s'arroge des droits

sans pouvoir attester de qui il les tient. Qu'ils demeurent donc Christ et apôtre, mais de mon Dieu, puisqu'ils ne peuvent établir leur mission que par les Ecritures du Créateur. En effet la Genèse aussi m'a promis l'apostolat de Paul. Au milieu de ces bénédictions tout à la fois figuratives et prophétiques que Jacob distribuait à ses enfants, arrivé a Benjamin; le patriarche s'écrie: « Benjamin, loup ravissant! Le matin, il dévoré sa proie; le soir, il partage ses dépouillés! » Elle voyait d'avance naître de la tribu de Benjamin, Paul, « loup ravissant, le matin dévorant sa proie, » qu'est-ce à dire? dans sa jeunesse, ravageant les troupeaux du Seigneur et portant la persécution dans les Eglises; « le soir partageant ses dépouilles, » qu'est-ce à dire encore? au declin de ses années, nourrissant les brebis de Jésus-Christ, et docteur des nations. |304

Poursuivons! la persécution acharnée de Saäl contre David, son repentir, sa satisfaction, quand il ne reçoit de lui que du bien en échange du mal, me présageaient dans Saäl , Paul le persécuteur. Tous deux en effet sont sortis de la tribu de Benjamin. Dans David j'entrevois encore Jésus par sa naissance virginale. Que ces symboles te déplaisent, rien de plus simple! Du moins, les Actes des apôtres sont dépositaires de la mission de Paul; tu ne saurais en récuser le témoignage. Ces documents à la main, je te montre l'apôtre persécuteur, « établi apôtre, » non par des hommes ni par aucune autorité humaine. Voilà qui me dispose à le croire; voilà qui renverse ton usurpation.

---- Vous niez donc l'apostolat de Paul?

---- Vaine objection que je ne redoute pas! Défendre Paul, n'est pas blasphémer contre lui. Je le nie pour te contraindre à le prouver. Je le nie pour te convaincre qu'il m'appartient. Ta foi est-elle la nôtre? Admets donc ce qui la constitue! Si tu m'appelles à tes dogmes, produis la preuve qui les établit, ou démontre-moi l'existence de ce que tu crois, ou si tu ne le peux, comment le crois-tu î Et alors, singulière foi, qui te met en contradiction avec le Dieu Créateur, par lequel seul est prouvé ce que lu crois! Reçois maintenant du Christianisme son apôtre, comme tout à l'heure son Christ: Paul est apôtre au même titre que Jésus est le Christ. Aussi combattrons-nous encore ici Marcion dans les mêmes retranchements et avec les mêmes armes de la prescription. Il faut, dirons-nous, que cet apôtre qui n'a rien de commun avec le Créateur, il y a mieux, qui vient renverser le Créateur, s'annonce par une doctrine, un esprit, une volonté en opposition avec le Créateur; il faut qu'il prêche un autre Dieu, avec autant d'assurance qu'il met d'intervalle entre lui et la loi du Créateur. Il n'est pas vraisemblable qu'en décréditant le judaïsme, il n'ait pas déclaré au profit de quel dieu il le décréditait : eût-il été possible de déserter le Créateur sans savoir à quel dieu il fallait passer? Ainsi donc, ou le |305 Christ avait déjà révélé une autre divinité, et alors le témoignage de Paul devenait doublement indispensable, soit pour se faire reconnaître l'apôtre du Dieu révélé par le Christ, soit parce qu'il n'était pas permis à l'apôtre de cacher le Dieu qui avait déjà manifesté le Christ; ou bien celui-ci n'avait encore révélé aucune divinité inconnue, et alors nécessité d'autant plus impérieuse pour l'apôtre de promulguer un Dieu qui n'attendait plus d'autre prédicateur. Car sans

doute le monde n'eût pas cru à un dieu sur lequel le Christ et l'apôtre ne se seraient pas expliqués.

Nous avons établi d'avance ces principes afin de démontrer, comme précédemment pour le Christ, que nul autre dieu n'a été prêché par l'apôtre. Au reste, la forme que l'hérésie donnée à l'Evangile est déjà un préjugé qu'elle a mutilé les épîtres de Paul.

II. Nous aussi nous adoptons l'épître adressée aux Galates comme très-décisive contre le Judaïsme. En effet, l'abolition de la loi antique émane pour nous de la volonté providentielle du Créateur, ainsi que nous l'avons tant de fois démontré dans celle discussion, quand il s'est agit du renouvellement annoncé par les prophètes de notre Dieu. Que si le Créateur lui-même a déclaré d'avance que la loi antique céderait la place à la loi nouvelle; que si, d'un autre côté, le Christ, marquant l'époque qui sépare ces deux alliances, a dit: « La loi et les prophètes finissent à Jean; » limite commune de ces deux révolutions, dressée entre l'antiquité qui finit, et la nouveauté qui commence, il suit de toute nécessité que l'apôtre, prédicateur et instrument du Christ révélé depuis Jean, infirme l'alliance antique, et confirme la nouvelle. Donc, par là même, il ne promulgue d'autre foi que celle du Dieu Créateur, chez lequel était annoncée cette révolution. Ainsi, la loi mosaïque qu'il détruit, et l'Evangile qu'il travaille à édifier, vont directement contre le but de Marcion dans celle épître aux Galates où l'apôtre combat une foi qui, tout en |306 admettant le Christ du Créateur, gardait les antiques prescriptions du Créateur, parce qu'ils ne pouvaient se persuader encore que l'auteur de la loi l'anéantissait lui-même. Or, s'ils eussent appris de l'apôtre à connaître un Dieu tout-à-fait étranger, ils arrivaient d'eux-mêmes à cette conclusion, qu'adorateurs d'un autre dieu, ils devaient renoncer à la loi du dieu qu'ils avaient abandonne.

Je le demande. Qui admet un Dieu nouveau, tarde-t-il long-temps à savoir qu'il doit embrasser une discipline nouvelle? Il y a mieux. Comme les deux Testaments, l'ancien et le nouveau, s'accordaient à prêcher la même divinité, et que les variations commençaient uniquement à la discipline, toute la question roulait sur ce point: La loi du Créateur devait-elle être exclue par l'Evangile dans le Christ du Créateur? Enfin, supprimez cette différence, la question elle-même disparaît. La question une fois anéantie, tous, reconnaissant d'eux-mêmes que l'adoption de dogmes étrangers au Créateur entraînait nécessairement la renonciation aux dispositions du Créateur, quel motif restait-il à l'apôtre pour enseigner si formellement ce que la foi imposait d'elle-même? Ainsi donc, que l'abolition de la loi ancienne résulte des plans du Créateur, ce que nous démontrerons encore, cette épître n'a pas d'autre but que de l'enseigner. Si Paul n'y fait aucune mention du dieu nouveau, et quelle matière le demandait plus impérieusement, puisque pour motiver l'abolition de la loi ancienne, il lui suffisait de l'appuyer sur la prédication d'une divinité nouvelle, il est visible dans quel sens il dit: « Je m'étonne que vous quittiez aussitôt celui qui vous a appelés à la grâce de Jésus-Christ, pour suivre un autre évangile. » Oui, différent dans ses cérémonies, mais le même dans son culte, différent dans sa discipline, mais le même dans sa divinité. C'est

qu'en effet, l'Evangile du Christ avait pour but de convertir les hommes de la loi mosaïque à la grâce, et non du Créateur à un autre dieu. Car personne n'avait ruiné dans le cœur des Galates, le culte du |307 Créateur, pour que retourner à celui-ci, ce fût embrasser un autre évangile. En ajoutant qu'il « n'y avait pas d'autre Evangile, » l'apôtre fournit une nouvelle preuve à la vérité qu'il défend. En effet, le Créateur a promis par la bouche d'Isaïe l'Evangile nouveau: « Va, monte sur la montagne, toi qui évangélises Sion; élève la voix, toi qui portes la bonne nouvelle à Jérusalem. » Il s'adresse ainsi la personne de ses apôtres: « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui évangélisent la paix, de ceux qui annoncent à Sion la promesse des biens! » De ceux qui prêchent l'Evangile aux nations, sans doute. «Les nations placeront leur espoir dans son nom. » Quel est ce nom sacré? Celui du Christ, auquel il a dit: « Je t'ai établi la lumière des nations. »

----Cet Evangile, quel qu'il fût, dès que l'apôtre le défend, appartient au dieu nouveau.

----Mais voilà deux évangiles créés au profit de deux divinités contraires; l'apôtre a donc été un imposteur quand il a déclaré « Il n'en existe pas d'autre,» puisqu'il y en a un second; ne pouvait-il pas établir par d'autres démonstrations l'existence de l'Evangile, sans affirmer qu'il n'y en avait pas d'autre?

----- Aussi l'apôtre se hâte-t-il d'ajouter: « Quand un ange venu du ciel vous annoncerait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème! » Il savait que le Créateur lui-même évangéliserait. ----Ici tu ne fais que t'embarrasser davantage; te voilà pris à tes propres filets. Affirmer l'existence de deux évangiles n'est pas d'un homme qui vient de déclarer qu'il n'y en avait qu'un. Et cependant les paroles d'un homme qui s'est mis en avant lui-même sont claires. « Quand nous vous annoncerions vous-même, ou qu'un ange descendu du ciel vous annoncerait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème! » Il a parlé ainsi pour servir d'exemple; d'ailleurs, s'il ne devait pas lui-même évangéliser autrement, un ange ne |308 le pouvait pas davantage. Il a prononcé le mot d'ange pour faire voir qu'il fallait encore moins croire un homme, puisqu'on ne devait croire ni un ange ni un apôtre; il ne l'appliquait pas à l'Evangile du Créateur. Passant à sa conversion, et racontant comment l'apôtre avait remplacé le persécuteur, il confirme le passage des Actes des apôtres, où on lit ce qui fait le sujet de l'épître aux Galates: « Plusieurs des pharisiens qui avoient embrassé la foi, se levèrent, disant qu'il fallait les circoncire et leur commander de garder la loi de Moïse. Les apôtres donc s'assemblèrent pour délibérer sur cette question. Ils déclarèrent, d'après l'autorité de l'Esprit saint, qu'il ne fallait point imposer aux disciples un joug que les pères eux-mêmes n'avaient pu porter. » Si les Actes des apôtres parlent sur ce point comme Paul, il n'est que trop visible pourquoi vous les récusez. C'est que ne proclamant pas d'autre dieu que le Dieu Créateur, la certitude que la promesse de l'Esprit saint a eu son accomplissement, n'a pas d'autre autorité que celle des Actes. Que, d'une part, ils s'accordent avec l'apôtre pour rendre à sa mission le témoignage qu'il se rend lui-même; que de l'autre ils soient eu contradiction avec lui, quand ils affirment la divinité

du Christ du Créateur, rien là de vraisemblable. Instruit par les apôtres eux-mêmes à ne pas prescrire les observances de la loi mosaïque, Paul suivit pas à pas leur prédication.

III. Il y a mieux. Quatorze ans après, c'est lui-même qui l'écrit, il monte à Jérusalem pour se placer sous le patronage de Pierre et des autres apôtres, et conférer avec eux de son Evangile, « de peur d'avoir travaillé si longtemps ou de travailler encore en vain, » s'il évangélisait les nations hors de la forme apostolique. Le désir d'avoir leur sanction et leur reconnaissance est-il assez marqué?

---- Mais Paul déclare qu'on n'obligea point Tite à se faire circoncire. |309

Les Marcionites concluraient-ils de ces paroles une affection secrète pour le judaïsme? Paul commence par montrer que, par suite de leur respect pour la loi, ceux qu'il appelle « faux-frères, introduits par surprise, » et ne cherchant qu'à maintenir la loi, sans doute par une foi entière au Créateur, agitaient seulement la question de la Circoncision. Ils pervertissaient donc l'Evangile, non par l'interprétation de quelques textes favorables à un Christ fils du Créateur, mais par la conservation de l'ancienne loi, tant ils respectaient cette loi du Créateur. Aussi l'apôtre dit-il: « Quoiqu'il y eût de faux frères qui s'étaient introduits par surprise, et qui s'étaient glissés parmi nous pour observer la liberté que nous avons en Jésus-Christ, et nous réduire en servitude; néanmoins nous ne leur cédâmes pas, même pour un moment, et nous refusâmes de nous assujettir à leurs exigences. » En effet, examinons avec quelque soin le sens et son motif: nous saisirons bientôt en quoi était corrompue l'Ecriture. L'apôtre commence par dire: « Mais on n'obligea point Tite qui était avec moi, et qui était gentil, à se faire circoncire; » puis il ajoute: « Et quoiqu'il y eût là de faux frères, etc. » Il débute par rendre compte d'un fait contradictoire, et il explique les motifs de sa détermination; ce qu'il n'aurait ni fait, ni expliqué, si la circonstance qui l'a fait agir n'eût pas eu lieu.

---- « Eh bien, répondez! si de faux frères ne s'étaient pas glissés par surprise parmi eux pour observer la liberté qu'ils avaient en Jésus-Christ et les réduire en servitude, ils auraient donc cédé? » ----Je ne l'imagine pas. Ils cédèrent parce qu'il se trouvait là des hommes dont le salut réclamait celle condescendance. Il fallait venir au secours d'une foi grossière encore, et incertaine si la loi antique demeurait en vigueur. L'apôtre d'ailleurs ne craignait-il pas « de travailler ou d'avoir travaillé inutilement? » Ces faux frères qui tendaient des pièges à la liberté chrétienne, durent donc |310 être frustrés dans leurs espérances, lorsqu'ils cherchaient à l'asservir, au joug du judaïsme, avant que Paul se fût assuré qu'il n'avait pas travaillé inutilement, avant que ses devanciers lui donnassent la main en signe d'unité, avant qu'il reçût de leur sanction l'apostolat des Gentils. Il fut donc obligé de céder pour un moment. Voilà pourquoi il fit circoncire Timothée, et introduisit des hommes rasés dans le temple, circonstances mentionnées, dans les *Actes,* et tellement vraies qu'elles s'accordent avec cette déclaration de l'apôtre: « Je me suis fait juif avec les Juifs pour gagner les Juifs, et je

vis sous la loi ancienne, à cause de ceux qui vivent sous cette loi. » De même pour compatir à la faiblesse de ces faux frères, il se fit en dernier lieu « tout à tous, afin de les gagner tous à son Dieu. » Si telle est l'interprétation nécessaire de la diversité de sa conduite, point de doute que Paul ne soit le prédicateur du même Dieu et du même Christ, dont il retient pour un moment les antiques cérémonies, quoiqu'il les regarde comme abrogées. Il n'eut pas manque de les répudier sur-le-champ, s'il eût annoncé un dieu nouveau. Ainsi Pierre, Jacques et Jean condamnent Marcion quand « ils donnent la main à Paul » dans ce traité où se distribuant les fonctions de l'apostolat, ils conviennent que Paul évangélisera les Gentils, et eux le peuple de la circoncision. Ils recommandent seulement à Paul « de se souvenir des pauvres. » « Des pauvres! » Nouveau trait de conformité avec l'Evangile du Créateur, si miséricordieux pour les indigents, comme nous l'avons prouvé dans la réfutation de ton évangile. Tant il est vrai que la question roulait uniquement sur la loi, puisqu'il s'agissait seulement de la partie de la loi qu'il convenait de garder.

---- Mais il reprocha publiquement « à Pierre de ne pas marcher droit dans la vérité de l'Evangile. »

---- Assurément il le réprimanda, mais pourquoi? Uniquement pour son inconstance au sujet des aliments; que |311 Pierre permettait ou défendait selon la qualité des personnes, redoutant les hommes de la circoncision, mais non parce qu'il pervertissait la loi à la divinité: car il aurait résisté bien plus fortement sur ce point, lui qui n'avait point ménagé Pierre dans une discussion de bien moindre importance. Apres de pareils témoignages, que prétendent les Marcionites? Laissons l'apôtre poursuivre, lorsqu'il déclare « que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi; » la foi de ce même lieu cependant qui a donné la loi. Eût-il travaillé à séparer-la foi de la loi, lorsque la différence de divinités suffisait pour cette séparation, si cette différence eût existé? C'est avec raison « qu'il ne réédifiait pas ce qu'il avait détruit. » La loi antique a dû tomber le jour où la voix de Jean cria dans le désert: « Préparez les voies du Seigneur, afin que les vallées soient comblées, les collines et les montagnes abaissées, les chemins tortueux et âpres, redressés et aplanis; » ce qui voulait dire que les difficulté de la loi feraient place aux facilités de l'Evangile. Il se rappelait que le temps prédit par le Psalmiste était arrivé: « Brisons leurs liens; rejetons loin de nos têtes le joug qu'ils ont porté. Pourquoi les nations se sont-elles levées en tumulte? pourquoi les peuples ont-ils médité de vains complots? Les rois de la terre se sont agités, et les princes se sont rassemblés contre le Seigneur et contre son Christ, afin que l'homme soit justifié par la liberté de la foi, et non sous le joug de la loi ancienne, parce que le juste vit de la foi; » Le prophète Habacuc l'avait dit avant Paul. Voilà donc l'apôtre qui confirme les oracles des prophètes, de même que le Christ les accomplit. La foi « par laquelle vivra le juste » émane donc du même Dieu qui a donné la loi dans laquelle personne n'est justifié. Conséquemment, si « la malédiction réside dans la loi, et la bénédiction d'ans la foi, » tu trouves l'une et l'autre chez le Créateur. « Voilà que j'ai placé devant toi, dit-il à son peuple, la malédiction et la |312 bénédiction. » L'expliqueras-tu par la diversité des dieux? non. Il y a différence dans

les choses, il n'y en a pas dans leurs auteurs. Malédiction ou bénédiction, tout découle d'un seul principe.

---- Mais le Christ s'est fait malédiction pour nous!

---- Ces paroles, dans la bouche de l'apôtre, en nous donnant gain de cause, prouvent invinciblement la foi au Créateur. Je m'explique. De ce que le Créateur a dit anciennement: « Malédiction à quiconque est suspendit au bois, » il ne s'ensuivra pas que le Christ appartienne à une autre divinité, ni que le Créateur l'ail déjà maudit d'avance dans la loi. Comment le Créateur eût-il maudit, long-temps avant son apparition un dieu dont il n'avait pas l'idée? Pourquoi ne conviendrait-il pas plutôt au Créateur d'avoir livré son propre fils à une malédiction sortie de sa bouche, qu'au lien d'avoir soumis son fils à la? malédiction, et cela pour le salut d'une créature étrangère?

Cette conduite du Créateur à l'égard de son fils te paraît cruelle! L'est-elle moins de la part de ton dieu? Ou bien, non, elle est raisonnable dans le tien. Mais alors n'est-elle pas raisonnable et plus raisonnable dans mien? On croira plus aisément que le même Dieu qui avait mis autrefois la malédiction et la bénédiction devant l'homme, a pourvu au salut de l'homme par la malédiction du Christ, qu'on ne supposera l'une et l'autre chez un Dieu qui n'en a jamais prononcé le nom. « Nous avons donc reçu une bénédiction spirituelle par cette foi au » Créateur, dit-il, selon laquelle doit vivre le juste. » Voilà ce qui me fait dire que la foi appartient au Dieu qui avait, dans l'ancien Testament, figuré la grâce de la foi.

Mais lorsqu'il ajoute: « Parce que vous êtes tous enfants de la foi, » il montre ce que l'habileté de l'hérétique avait autrefois supprimé, savoir, le passage où l'apôtre affirme que nous sommes les enfants d'Abraham par la foi ce qui l'amène à nous appeler encore ici les enfants de la |313 foi. Et de quelle foi, sinon de celle d'Abraham? En effet, « si Abraham crut à la parole de Dieu, si sa foi lui fut imputée à justice, méritant ainsi d'être le père de nombreuses nations; » si nous-mêmes, en croyant à ce Dieu, nous sommes justifiés comme Abraham, et obtenons la vie dont il est dit: « Le juste vit de la foi; » il ne faut pas chercher d'autre explication. L'apôtre nous a appelés précédemment « enfants d'Abraham, » parce qu'il est notre père dans la foi. Ici il nous nomme les enfants de celle même foi, au nom de laquelle il avait été promis à Abraham qu'il serait le père des nations.

D'ailleurs, proscrire la circoncision de la chair, n'était-ce pas nous déclarer enfants d'Abraham, qui avait cru à la parole divine dans l'intégrité de sa chair?

Enfin, la foi d'un dieu qui n'a rien de commun avec le nôtre, ne pouvait emprunter à notre Dieu des dogmes qu'elle repousse, ni imputer la foi à justice, ni faire vivre les justes de la foi, ni proclamer les Gentils enfants de la foi. La foi ancienne et la foi nouvelle appartiennent donc tout entières, le sens le dit assez, à ce dieu qui les avait déjà manifestées l'une et l'autre par la vocation d'Abraham.

IV. Il poursuit: « Mes frères, je parlé ici à la manière de l'homme. Lorsque nous étions encore enfants et placés sous les premiers éléments, il fallait nous y soumettre. » Ce n'est pas là une ligure de langage ordinaire, ni une allégorie, mais la simple vérité. En effet, quel est l'enfant, et les Gentils sont-ils autre chose? quel est l'enfant qui ne soit assujetti aux éléments du monde et ne les adore au lieu de la Divinité?

Mais ce qui milite pour nous, c'est quand il dit, à la manière de l'homme: ((Toutefois personne ne viole le testament d'un homme, ou n'y ajoute. » En donnant l'exemple d'un testament humain, que l'on maintient, il défendait le testament divin. Or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et à celui « qui devait naître de lui. » Saint Paul ne dit pas, « *aux races,* » comme s'il eût voulu en |314 marquer plusieurs; mais « *à sa race,* » comme en parlant d'un seul: et ce « fils de sa race, » c'est le Christ. Que Marcion rougisse de ses altérations. Je me trompe, lui prouver l'audace de ses suppressions est chose inutile, quand les passages que sa main a épargnés servent à le mieux réfuter encore.

« Mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils. » Toujours celui qui créa la succession des siècles dont se compose le temps; qui disposa les soleils, les lunes, les astres et les constellations, pour servir do régulateur à sa durée; qui enfin arrêta d'avance et prophétisa que l'avènement de son fils aurait lieu vers la fin des siècles. Ecoutons Joël: « Vers la fin des temps, dit-il, le soleil brillera sur la montagne de Sion, et je répandrai mon esprit sur toute chair. » A celui de qui relèvent la fin et l'origine des temps d'attendre avec patience qu'ils soient accomplis! Mais ton Dieu oisif, sans œuvres, sans prédication, sans âges, qu'a-t-il fait pour contribuer à l'accomplissement des temps? Rien, diras-tu. Mais alors quelle stérile impuissance que d'attendre les révolutions marquées par un autre, esclave des volontés du Créateur?

Dans quel but Dieu « a-t-il envoyé son Fils? » Pour racheter « ceux qui étaient sous la loi, » c'est-à-dire « pour rendre droits les sentiers tortueux, pour aplanir les raboteux, selon Isaïe; pour que les cérémonies anciennes disparussent devant une loi nouvelle, » ajoute le même prophète. « La loi est sortie de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem, afin que de Gentils que nous étions, nous devinssions les enfants adoptifs; » car les Gentils n'étaient pas les enfants. « Il sera la lumière des nations, et les nations espéreront dans son nom. » Aussi, pour attester que nous sommes les enfants, « Dieu a envoyé dans nos cœurs son esprit qui crie: Mon père! mon père! Vers la fin des derniers temps, dit-il, je répandrai mon esprit sur toute chair. » A qui la grâce, sinon à l'auteur de la promesse? Quel est le père, sinon celui |315 qui est en même temps le Créateur? Après tant de richesses, « il ne fallait pas retourner à des éléments faibles et grossiers. »

La langue romaine elle-même donne le nom d'*éléments* lux premières connaissances. Conséquemment, Paul ne cherchait point à les détourner de leur dieu en insultant à ces éléments. Quand il dit plus haut aux Galates: « Vous serviez des dieux qui ne le sont

pas véritablement, » il leur reprochait leurs dispositions à la superstition, et le culte des choses créées, sans vouloir attaquer pour cela le Créateur.

Mais qu'il entende par ces éléments les premières notions de la loi, il le déclare lui-même dans ces termes: « Vous observez les jours et les mois, les saisons et les années ainsi que les sabbats, » c'est-à-dire, à mon jugement, l'abstinence de certaines viandes, les jeûnes et les fêtes solennelles. En effet, ces observances et la circoncision elle-même, devaient cesser en vertu des décrets du Créateur. J'ouvre Isaïe: « J'ai horreur de vos calendes et de vos solennités, dit-il; elles me sont intolérables. Je suis las de les souffrir. » ---- Même langage dans les prophètes Amos et Osée. « Je hais, je déteste vos jours de fête; Je ne puis respirer l'encens de vos solennités. ---- Je ferai taire la joie de Sion, ses solennités, ses néoménies, son sabbat et ses fêtes. »

---- Quoi! anéantir de sa propre main ce qu'il avait édifié!

Oui, plus que tout autre; ou si un autre l'a détruit, il a secondé l'intention du Créateur, en détruisant ce que le Créateur avait condamné. Mais il ne s'agit pas de savoir pourquoi le Créateur a brisé les lois, qu'il avait établies d'abord. Il nous suffit d'avoir prouvé qu'il se proposait de les abolir, pour attester que l'apôtre n'a rien entrepris contre le Créateur, l'abrogation venant du Créateur lui-même.

Il arrive souvent aux voleurs de laisser échapper dans leur fuite une partie de leur butin, qui sert ensuite à les |316 dénoncer. Même chose est arrivée à Marcion. Il a oublié les promesses laites à Abraham, dont l'apôtre parlait tout à l'heure. Quoiqu'il ail altéré ce texte, il n'en est pas cependant qu'il lui importât davantage de supprimer. En effet, « Abraham eut deux fils, l'un de l'esclave, l'autre de la femme libre; mais celui qui naquit de l'esclave, naquit selon la chair; et celui qui naquit de la femme libre, naquit en vertu de la promesse. Tout ceci est une allégorie, » en d'autres termes, un discours dont le sens est caché. Ces deux femmes figurent « les deux alliances, » ou les deux révélations, ainsi qu'on l'interprète. « La première a été établie sur le mont Sina, et n'engendre que des esclaves. » Elle était particulière à la synagogue des Juifs, en vertu de la loi. « La seconde s'élève au-dessus de toutes les principautés, de toutes les puissances, de toutes les vertus, de toutes les dominations et de tout ce qu'il y a de plus grand, soit dans le siècle présent, soit dans le siècle futur. » C'est notre mère, « la sainte Eglise, qui a reçu nos promesses. » Voilà pourquoi l'apôtre ajoute: «Aussi, mes frères, nous ne sommes plus les enfants de l'esclave, mais de la femme libre. » Paul a donc prouvé dans ce passage que la noblesse du christianisme a son allégorique et mystérieuse origine dans le fils d'Abraham né de la femme libre, de même que la servitude légale du judaïsme dans le fils de l'esclave; conséquemment, que les deux alliances proviennent du même Dieu, chez lequel on trouve la première ébauche des deux alliances. Ces paroles elles-mêmes: « C'est Jésus-Christ qui nous a donné cette liberté, » n'indiquent-elles pas que l'auteur de notre liberté d'aujourd'hui, est le même que notre maître d'hier? Galba lui-même ne se permit jamais d'affranchir des esclaves qui ne lui appartenaient pas; il eût mieux aimé soustraire à son pouvoir impérial des

hommes libres. Le don de la liberté viendra donc de celui qui tenait dans ses mains la servitude de la loi. Qu'y a-t-il de plus conforme à la sagesse? Il ne convenait pas que des |317 affranchis fussent une seconde fois soumis au joug de la servitude, c'est-à-dire aux fardeaux de la loi. L'oracle du Psalmiste avait eu déjà son accomplissement: « Brisons les liens qui les enchaînent et rejetons leur joug loin de nous! Les rois de la terre se sont levés, les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ. »

A des hommes délivrés de la servitude, l'apôtre continuait donc d'enlever la marque de la servitude, la circoncision. Il avait pour lui l'autorité de la prophétie. Il se souvenait de cette recommandation de Jérémie: « Recevez la circoncision du cœur. » Moïse avait dit également: « Ayez soin de circoncire la dureté de votre cœur, » et non pas votre chair.

Enfin si l'apôtre répudiait la circoncision, parce qu'il était l'envoyé d'un autre Dieu, pourquoi déclarer que ni « la circoncision ni l'incirconcision ne seraient en Jésus-Christ? » Il aurait dû, en effet, donner la préférence à la rivale de celle qu'il attaquait, s'il venait au nom du dieu ennemi de la circoncision. Mais l'incirconcision et la circoncision étaient attribuées au même dieu. Voilà pourquoi l'une et l'autre devenaient superflues dans le Christ par l'excellence de la foi; de cette même foi dont il était écrit: « Toutes les nations croiront en son nom, » de celle même foi qu'il montre émanée du Créateur, lorsqu'il dit « qu'elle se perfectionne par l'amour. » En effet, veut-il parler de l'amour que nous devons avoir pour Dieu: « Tu aimeras Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame et de toutes tes forces? » Je reconnais là le précepte du Créateur. Veut-il parler de l'amour du prochain? « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Je reconnais là encore le précepte du Créateur.

« Celui qui met le trouble parmi vous sera jugé. » Par quel Dieu? Par le Dieu très-bon? mais il ne juge pas. Par le Créateur? mais il ne condamnera pas le défenseur de la circoncision. Que s'il n'y a pas d'autre juge que le Créateur, les défenseurs de la loi ne seront donc |318 condamnés que par celui qui a voulu l'abrogation de la loi.

Que diras-tu maintenant si tu entends l'apôtre confirmer la loi comme il le doit? « Toute la loi, dit-il, est accomplie dans ce seul précepte: Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Ou bien, s'il veut faire entendre par ce mot, « est accomplie, » qu'il ne faut plus l'accomplir, alors, il ne s'agit plus d'aimer son prochain comme soi-même. Ce précepte est abrogé en même temps que la loi. Mais non, il faut persévérer dans l'observation de ce commandement. Et alors la loi du Créateur a reçu l'approbation de son rival; ce rival, au lieu de l'abroger, l'a résumée, il l'a renfermée dans un seul commandement. Mais c'est encore l'auteur de la loi qui seul pouvait ainsi la réduire.

Quand l'apôtre dit plus bas: « Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ; » si cela n'est possible qu'autant que l'on aime le prochain comme soi-même, il est évident que ce précepte: « Tu aimeras le prochain

comme toi-même, » ou son équivalent: « Portez les fardeaux les uns des autres » est la loi du Christ, laquelle est aussi la loi du Créateur. Le Christ est donc le Christ du Créateur, puisque la loi de l'un se trouve la loi de l'autre.

« Ne vous y trompez pas! on ne se moque pas de Dieu.» Mais le dieu de Marcion peut être insulté par le premier venu, incapable qu'il est de colère et de vengeance. « L'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé.» Donc Dieu est tout à la fois le rémunérateur et le vengeur. « Ainsi, ne nous lassons pas, et, pendant que nous avons le temps, faisons le bien. » Viens déclarer maintenant que le Créateur n'a pas ordonné de faire le bien ou qu'une doctrine différente témoigne d'une divinité différente. Or, si c'est lui qui promet la rétribution, il faut également attendre de lui la moisson de vie, ou la moisson de corruption. « Nous moissonnerons en son temps, » |319 ajoute-t-il, parce que, suivant l'Ecclésiaste, « à chaque chose son temps. » « Le monde est crucifié, » pour moi, serviteur du Créateur; le monde, et non le dieu du monde! « Et moi je suis crucifié au monde; » au monde, et non au dieu du monde! L'apôtre a dit le monde, pour la vie du monde. Y renoncer, c'est nous percer tour à tour et nous donner réciproquement la mort. Et par le monde, il désigne les persécuteurs du Christ. Mais lorsqu'il ajoute: «Je porte sur mon corps les marques de Jésus-Christ, » (dès-lors stigmates corporels) si ces marques sont corporelles, le Christ avait donc, non pas une chair fantastique, mais un corps réel et véritable.

V. L'examen préliminaire de l'épître qui précède m'a conduit à ne rien dire du titre qu'elle porte, certain que cette discussion pourra se représenter ailleurs, surtout quand il s'agit d'un titre commun à toutes les épîtres, et le même pour chacune d'elles. L'apôtre, en effet, ne salue pas ceux auxquels il écrit par la formule ordinaire, mais par le salut « de la grâce et de la paix. » Je ne dis pas: qu'y avait-il de commun entre une coutume judaïque encore existante, et le destructeur du judaïsme? Car aujourd'hui encore, les Juifs s'abordent an nom de la paix, et c'est ainsi qu'autrefois ils se saluaient, comme nous le voyons par les Ecritures. Mais il me devient évident que l'apôtre, par cette déclaration, confirmait l'oracle du Créateur: « Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent les biens, de ceux qui annoncent la paix!» Le héraut qui proclamait l'apparition des biens, c'est-à-dire le don de la grâce de Dieu, savait bien que celle-ci était préférable à la paix. Mais comme, « en les proclamant au nom de Dieu notre Père et de notre Seigneur Jésus, » il emploie des mots communs à l'un et à l'autre et applicables à nos mystères, il sera impossible de discerner quel est « ce' Dieu notre Père, » quel est « ce Seigneur Jésus, » à moins d'appeler a nôtre secours les propriétés qui les distinguent.

Je remarque d'abord que nul autre ne mérite le nom |320 de Seigneur et de Père, excepté le Créateur et le maître de l'homme, ainsi que de l'universalité des êtres. En second lieu, le titre de Seigneur convient encore au Père, en vertu de la puissance et de l'autorité paternelles, inhérentes au père, et qui passent du père au fils. Enfin, non-seulement la grâce et la paix appartiennent au Dieu qui les fait promulguer, mais encore à celui qui a reçu l'outrage. La grâce suppose l'offense; qui dit paix déclare qu'il

y a eu guerre: or, n'est-il pas vrai qu'Israël, en transgressant la loi, et que le genre humain tout entier, en perdant le souvenir de sa nature, avait péché et s'était révolté contre le Créateur? Mais le dieu de Marcion n'a pu être insulté. On n'insulte point un dieu que l'on, ne connaît pas, et qui dès-lors ne peut s'irriter. Quelle grâce donc attendre de qui n'a point offensé? Quelle paix pour celui qui ne s'est point révolté? « La prédication de la Croix, dit l'Apôtre, est une folie pour ceux qui se perdent; mais pour ceux qui se sauvent, elle est la vertu et la sagesse de Dieu. » Puis il ajoute, pour nous montrer d'où cela provenait: « C'est pourquoi il est écrit: Je détruirai la sagesse des sages, et je rejetterai la science des savants. » Si cet oracle est du Créateur; si le dogme de la Croix a été regardé comme une folie; donc la Croix et le Christ attaché à la Croix ont un rapport immédiat avec le Créateur qui a prédit par ses prophètes les mystères de la Croix. Veux-tu que le Créateur avec son hostilité prétendue ait confondu la sagesse, afin que la Croix du Christ, son antagoniste, fût traitée de folie? Fort bien. Mais explique-moi par quel hasard le Créateur a pu annoncer d'avance le crucifiement d'un Christ avec lequel il n'avait rien de commun, et dont il ignorait l'existence lorsqu'il l'annonçait?

Autre sujet d'étonnement. Je vois ceux qui croient au dieu nouveau, d'humeur si débonnaire et incapable de s'irriter, obtenir le salut en croyant que la Croix est la vertu et la sagesse de Dieu, tandis que d'autres le perdent avec l'opinion que la Croix du Christ est une folie. |321 Comment cela se fait-il, si le Créateur n'intervient pas ici pour châtier les offenses d'Israël ou du genre humain, en confondant la sagesse et la prudence humaines? Les deux textes suivants de l'apôtre confirmeront cette vérité: ---- « Dieu n'a-t-il pas confondu la sagesse de ce monde? » ---- « En effet, Dieu voyant que le monde avec sa sagesse ne l'avait point connu dans sa sagesse, il lui a plu de sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient. » Mais d'abord un mot sur cette expression *le monde,* puisque la rare sagacité des Marcionites entend par là le Créateur du monde. Pour nous, conformément aux habitudes du langage qui prend le plus souvent le contenant pour le contenu, ce mot signifie tout simplement l'homme qui habite le monde. Le cirque a poussé un cri; le forum a parlé; la basilique a frémi: qu'est-ce à dire? ceux qui se trouvaient là. Conséquemment, puisque c'est l'homme, habitant du monde, et non pas le Dieu Créateur de celui-ci, qui dans sa sagesse n'a point connu le dieu qu'il aurait dû connaître, le juif par la sagesse des Ecritures divines, l'idolâtre par la sagesse des œuvres de Dieu, c'est donc le même Dieu, qui, méconnu dans sa sagesse, résolut de confondre la sagesse humaine en sauvant tous ceux qui croiraient à la folie de la prédication de la Croix. Pourquoi? « Parce que les Juifs demandent des miracles, » lorsque déjà l'infaillibilité divine leur était prouvée par tant de prodiges; «parce que les Grecs courent après la sagesse, » leur sagesse, et non celle de Dieu.

D'ailleurs, s'il s'agissait ici de la promulgation du Dieu nouveau, quelle eût été la faute des Juifs en réclamant des prodiges pour appuyer leur foi? en quoi les Grecs eussent-ils été si coupables de rechercher une sagesse qui fortifiât leurs convictions? Ainsi l'aveuglement des Juifs et des Gentils atteste le « Dieu jaloux et vengeur » qui, par un

châtiment juste, a confondu la sagesse du monde. Que si les motifs appartiennent au même Dieu dont on allègue les Ecritures, j'en conclus que l'apôtre « *par ce* |322 *Dieu qui n'a pas été compris* » veut que nous entendions le Créateur de la terre.

Il y a mieux. Lorsqu'il prêche le Christ qui est un scandale pour les Juifs, fait-il autre chose que de confirmera son sujet la prophétie du Créateur disant par la bouche d'Isaïe: « Voilà que j'ai placé dans Sion une pierre d'achoppement, une pierre de scandale, et cette pierre c'est Jésus-Christ? » Marcion a conservé ces paroles. Or, quelle est « la folie de Dieu plus sage que les hommes, » sinon la Croix et la mort du Christ? Quelle est « la faiblesse de Dieu plus forte que l'homme, » sinon la naissance et la chair d'un Dieu? D'ailleurs, si le Christ n'est point né d'une vierge, s'il n'a point pris une chair véritable, et si dans cette chair il n'endura ni la croix ni la mort réellement, dès-lors, où sont en lui la folie et l'infirmité? Peut-on dire encore que « Dieu a choisi ce qu'il y a de moins sage selon le monde « pour confondre les sages; de plus faible selon le monde pour confondre les forts; de plus vil et de plus méprisable selon le monde et ce qui n'était pas, c'est-à-dire ce qui n'était pas véritablement, pour confondre ce qui est, c'est-à-dire encore, ce qui est véritablement? » Dieu, en effet, n'a rien créé qui soit petit, vil et méprisable. Réservons ces mots pour ce qui vient de l'homme. On peut aussi chez le Créateur accuser le passé de petitesse, de folie, d'infirmité, de bassesse et de néant. Connaissez-vous chose plus extravagante et plus infirme que l'injonction de sacrifices sanglants et d'holocaustes dont l'odeur montait vers le ciel? Quoi de plus abject que la purification de quelques misérables vases et grabats? quoi de plus déshonorant que la flétrissure de la circoncision sur une chair déjà flétrie? quoi d'aussi bas que le précepte du talion? quoi d'aussi misérable que l'interdiction de tel ou tel aliment? Chaque hérétique, si je ne me trompe, insulte à l'ancien Testament tout entier, « Car Dieu a choisi ce qui est le moins sage selon le monde, pour confondre la sagesse. » Chez le dieu de Marcion, |323 rien de semblable. Sa jalousie ne confond pas les contraires par les contraires, « de peur que toute chair ne se glorifie devant lui, afin que, selon qu'il est écrit, celui qui se glorifie ne se glorifie que dans le Seigneur. » Dans lequel des Seigneurs? Sans doute dans celui qui a donné ce précepte, à moins que le Créateur n'ait recommande de se glorifier dans le Dieu de Marcion.

VI. L'apôtre, par ces différents passages, nous montre donc « de quel Dieu il prêche la sagesse aux parfaits. » Il n'en faut point douter, c'est « la sagesse du Dieu qui détruit la sagesse des sages, qui rejette la science des savants, qui confond la sagesse du monde en choisissant ceux que le monde réputé insensés, pour les faire servir au salut. » Par cette sagesse cachée, Paul désigne celle que le monde prenait pour extravagance, opprobre, néant, et qui, enveloppée primitivement de figures, d'énigmes et d'allégories, devait se révéler plus tard dans le Christ, « placé devant les nations comme un flambeau, » par le Créateur qui l'avait promis dans Isaïe: « Je produirai au grand jour des trésors cachés et invisibles. » Que le Dieu qui n'a rien fait où il ait pu renfermer ces mystères, en ait caché quelqu'un néanmoins; c'est chose assez incroyable par soi-même. Donnez-lui une existence réelle: elle se trahira par quelque

côté, à plus forte raison l'un ou l'autre de ses mystères. Il n'en va point ainsi du Créateur. Sa personne n'est pas moins connue que ses mystères; ils se déroulent publiquement devant Israël, mais ils avaient un sens voilé; la sagesse de Dieu résidait sous ces symboles au milieu des parfaits, attendant l'époque où elle devait se révéler, « mais prédestinée dans les conseils de Dieu avant tous les siècles. »

A qui appartiennent les siècles, sinon au Créateur? Si, d'une part, les siècles se composent d'intervalles, et les intervalles de jour, de mois et d'années; d'autre part, les jours, les mois, les années sont marqués par la marche du soleil, de la lune et des astres, œuvres du Créateur, |324 et destinés par lui à cette fin. « Qu'ils servent de signes, dit-il, pour marquer les mois et les années! » Il suit de là que les siècles appartiennent au Créateur, et que tout dessein « prémédité avant les siècles, » ne peut provenir que du Créateur des siècles. Sinon, que Marcion nous prouve que les siècles relèvent de son Dieu, qu'il nous montre créé par lui un monde où se comptent les révolutions des âges, et qui soit comme l'urne des temps; qu'il nous montre quelques astres, ou simplement leur lever. S'il échoue complètement, je reviens à lui demander: « Pourquoi ton Dieu a-t-il prédestiné notre gloire avant les siècles du Créateur? » Qu'il eût prédestiné avant les siècles une gloire qu'il avait dessein de manifester avec le commencement des siècles, je le comprendrais. Mais du moment qu'il ne sort de son obscurité qu'après la consommation ou à peu près des siècles du Créateur, il y avait ineptie à préméditer avant les siècles, ou dans le cours des siècles, ce qu'il ne devait manifester qu'après l'expiration des siècles. Hâter le dessein et retarder l'exécution ne sont pas du même être. Ces deux termes, au contraire, s'accordent chez le Créateur, il a pu prédestiner avant les siècles ce qu'il n'a révélé qu'à l'expiration des siècles. Pourquoi cela? Parce qu'outre la prédestination et la révélation, il a préludé à son œuvre par des figures, des allégories et des symboles dans des temps intermédiaires.

Mais l'apôtre ajoute: « Pour notre gloire, qu'aucun des princes de ce monde n'a connue, puisque, s'ils l'eussent connue, ils n'eussent jamais crucifié le maître de la gloire. » L'hérétique en conclut que les princes de ce monde ont crucifié le Seigneur, ou le christ de l'autre dieu, pour que ce crime retombât sur le Créateur lui-même. Mais quiconque se rappellera ce que nous avons démontré plus haut, comment notre gloire découle du Créateur, devra tenir d'avance pour décidé que la gloire qui restait cachée dans les desseins du Créateur, a dû demeurer inconnue aux hommes, aux vertus et aux |325 puissances, sortis des mains du Créateur. Est-il si étrange que les serviteurs ignorent les desseins du maître? La chose est encore plus simple pour les anges apostats et pour le chef de la révolte. Je n'hésite point à déclarer qu'à cause de leur faute, ils ont été complètement étrangers aux dispositions du Créateur.

Mais il me répugne d'entendre par les « princes de ce monde » les vertus et les puissances du Créateur, puisque l'apôtre assigne à ceux-ci l'ignorance. Or le démon, suivant notre Evangile, connaissait Jésus lorsqu'il le tenta; et d'après celui qui nous est commun avec les Marcionites, l'esprit mauvais « savait qu'il était le saint de Dieu, qu'il se nommait Jésus, et qu'il était venu pour leur perte. »

Marcion veut-il que la parabole « du fort armé dont triomphe un plus fort que lui en le dépouillant de ses armes, » s'applique au Créateur? Dès-lors le Créateur n'a pu ignorer plus long-temps le Dieu de la gloire, puisqu'il a été vaincu par lui. Il n'a pu davantage attacher à la croix celui dont il n'a pu triompher. Que reste-t-il à dire? A mon avis, que les vertus et les puissances du Créateur ont crucifié sciemment le Christ Dieu de la gloire, poussées par cet excès de malice et de rage qui arme parfois contre leurs maîtres les esclaves les plus pervers. En effet, il est écrit dans l'Evangile chrétien: « Satan entra dans Judas. » Suivant Marcion, l'apôtre, dans ce passage, ne permet pas d'attribuer aux vertus du Créateur l'ignorance par rapport au Seigneur de la gloire, parce qu'il n'a pas l'intention de les désigner par ces mots: « les princes de ce monde. » Si l'apôtre n'a pas entendu parler des puissances immatérielles, donc il a voulu désigner celle de la terre. Donc il avait en vue et le peuple le plus illustre, quoique parmi les nations il ne fût pas au premier rang, et ses chefs, et son roi Hérode, et Pilate lui-même, qui présidait au nom de la majesté romaine, la plus haute puissance de la terre. Ainsi l'édifice de nos |326 démonstrations s'élève sur les ruines des arguments contraires.

Soutiendras-tu encore que notre gloire est la gloire de ton dieu chez qui elle demeura cachée! Mais je te le demande, pourquoi Ion dieu et l'apôtre emploient-ils encore le même genre de témoignages? qu'a-t-il à démêler avec les maximes des prophètes? « Qui connaît l'esprit du Seigneur et lui sert de conseiller? » Tu viens d'entendre Isaïe. Qu'y a-t-il de commun entre les exemples de ton Dieu et du nôtre? « S'il se déclare un habile architecte,» nous le retrouvons dans le propagateur de la doctrine divine du Créateur dont parle Isaïe en ces mots: « Entr'autres appuis, j'enlèverai à Jérusalem l'habile architecte. » N'est-ce pas Paul lui-même qui était alors désigné comme l'architecte enlevé de la Judée, c'est-à-dire au judaïsme, pour élever l'édifice du christianisme et poser « le fondement unique, qui est Jésus-Christ. » Eh bien! le Créateur le signale d'avance par la bouche du même prophète: « J'établirai pour fondement dans Sion une pierre précieuse et choisie: qui s'appuiera sur elle ne sera point ébranlé. »

Diras-tu qu'au lieu de désigner son Christ, fondement futur de quiconque croirait en lui selon qu'il « aurait » bâti sur ce fondement » une bonne ou mauvaise doctrine, et « qui sera éprouvé dans ses œuvres par la flamme, » et récompensé après avoir passé par le feu; diras-tu qu'il ne s'agit que d'une créature terrestre? Mais il est toujours question du Créateur. « Notre édifice, dit-il, sera éprouvé par le feu. » Le fondement de cet édifice n'est point autre que son Christ. ---- « Ignorez-vous que vous êtes le temple de Dieu et que l'esprit de Dieu habile en vous? « Si l'homme, en tant que propriété ouvrage, ressemblance et image de Dieu, terre faÃ§onnée par ses mains, ame née de son souffle, appartient tout entier au Créateur, il faut, dans la supposition où nous ne serions pas le temple de Dieu, que la divinité de Marcion |327 habite un domaine usurpé. « Si quelqu'un profane le temple de Dieu, il sera profané à son tour; » par le Dieu du temple, apparemment. Je trouve ici un vengeur: c'est avoir trouvé un Créateur. « Soyez insensés pour être sages. » Pourquoi? « parce que la sagesse du inonde est

une folie aux regards de Dieu. » De quel Dieu? Quand bien même nous n'aurions pas pour nous les textes prophétiques, un nouveau témoignage déposerait ici en notre faveur. En effet, il est écrit: « Je surprendrai les sages dans leur malice. » Et ailleurs: « Dieu sait que les pensées des sages sont vaines. » Nous avons donc établi solidement que Paul, à moins d'enseigner notre Dieu, n'avait aucune raison d'emprunter les maximes d'un Dieu qu'il devait détruire: « Que personne donc ne mette sa gloire dans les hommes. » Nouvelle conformité avec la loi du Créateur: « Malheureux, s'écrie-t-elle, l'homme qui place sa confiance dans l'homme! Il vaut mieux se fier à Dieu qu'à l'homme. » Même recommandation lorsqu'il -s'agit de le glorifier.

VII. « Il éclairera les ténèbres les plus profondes; » oui, par son Christ, puisqu'il a promis que le Christ illuminerait toutes choses. Il s'est représenté lui-même sous la figure d'un flambeau qui « interroge les reins et les cœurs. Chacun recevra de lui la louange qui lui est due, » la louange et le blâme, comme il convient à un juge.

---- Au moins, vous en conviendrez, dis-tu, Paul, dans le passage suivant, entend par le monde le Dieu du monde: « Nous avons été donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. » Si par le monde il avait désigné les habitants du monde, aurait-il nommé ensuite les hommes?

----Et moi je te réponds que, pour combattre d'avance ton interprétation, la sagesse providentielle de l'Esprit saint a eu soin de s'expliquer sur ce passage: « Nous avons été donnés en spectacle au monde. » Qu'est-ce à dire? |328 Aux *anges* qui gouvernent le monde, et aux *hommes* que servent les anges. Cet homme d'une merveilleuse fermeté d'ame, pour ne pas dire l'Esprit saint lui-même, craignait apparemment, surtout quand il écrivait « à des fils qu'il avait engendrés par l'Evangile, » de nommer en termes clairs le Dieu du monde, lorsqu'il ne pouvait l'attaquer qu'au grand jour. Qu'il ait censuré, conformément à la loi du Créateur, le Corinthien qui abusait de la femme de son père, je l'accorde: l'apôtre a suivi les principes de la loi naturelle et commune. Mais lorsqu'il le condamne « à être livré à Satan, » il est le prédicateur du Dieu qui châtie. A lui encore de l'expliquer dans quel sens il a dit: « pour être châtié dans son corps, afin que son ame soit sauvée au jour de notre Seigneur Jésus-Christ. » Toutes ces expressions « la mort de la chair, le salut de l'esprit, ce mal qu'il enlève du milieu de son peuple, » ne sont rien moins que des locutions familières qui rappellent la loi du Créateur: « Purifiez-vous donc du vieux levain, afin que vous soyez une pâte toute nouvelle, comme étant vous-mêmes des pains azymes. » Ainsi donc les pains azymes étaient dans la loi du Créateur la figure des Chrétiens. Car Jésus-Christ est notre agneau pascal « immolé pour nous. » Pourquoi le Christ serait-il notre pâque, si la pâque n'était la figure du Christ, par la ressemblance de ce sang qui donne le salut, et de l'agneau pascal qui est Jésus-Christ? Pourquoi l'apôtre nous appliquerait-il à nous et au Christ les symboles de la loi ancienne, s'ils ne nous appartenaient pas?

Dans le passage où il nous détourne de la fornication, il prouve la résurrection de la chair, « Le corps, dit-il, n'est point pour la fornication; il est pour le Seigneur, et le

Seigneur est pour le corps, » de même que le temple est pour le Dieu et le Dieu pour le temple. Le temple périra donc pour le Dieu, et le Dieu pour le temple. Remarque-le encore: « Comme Dieu a ressuscité le Seigneur, il nous ressuscitera de même par sa puissance, » |329 il nous ressuscitera dans notre chair, parce que le corps est pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps. Heureusement il ajoute: « Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus-Christ? » Que répondra l'hérétique? Les membres du Christ ne ressusciteront-ils pas lorsqu'ils ne sont plus déjà les nôtres? « Car nous avons été rachetés à un grand prix. » A un prix de nulle valeur, si le Christ a été un fantôme, s'il n'a pas été revêtu d'une chair réelle, afin de la livrer en échange de nos corps. Le Christ a donc eu de quoi nous racheter; et s'il a racheté à grands prix ces corps qu'il ne faut plus prostituer à la fornication, attendu qu'ils sont les membres du Christ et non plus les nôtres, il ne manquera pas de sauver pour lui-même et intégralement une substance qui lui a tant coûté.

Maintenant comment l'honorer? Comment porter Dieu dans un corps qui doit périr? Il nous reste à traiter du mariage, qu'interdit Marcion, plus rigoureux sur ce point que l'apôtre lui-même. L'apôtre, en effet, tout en préférant la vertu de la continence, permet cependant l'union conjugale, en autorise l'usage, et conseille de rester dans ce lien plutôt que de le rompre. Mais, dira-t-on, le Christ proscrit toute idée de divorce, tandis que Moïse le permet. Marcion interdit tout commerce charnel à ses catéchumènes. À lui de voir si, en ordonnant la répudiation de la femme engagée dans le mariage, il se conforme à l'opinion de Moïse ou du Christ. Mais quand l'apôtre du Christ a dit: « Que la femme ne se sépare pas de son mari; ou, si elle s'en sépare, qu'elle reste sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari, » qu'a-t-il fait? D'abord il a permis la séparation, c'est-à-dire qu'il ne l'a pas entièrement empêchée; il a confirmé la sainteté du mariage en défendant la séparation; ou, s'il y a eu séparation, en voulant que les deux époux se réunissent. Mais quelles causes assigne-t-il à la continence? « Le temps est court, » dit-il. J'aurais cru pour mon compte que c'était parce que |330 le Christ n'était pas le même Dieu que le Créateur. Et cependant celui de qui émane la brièveté du temps donnera probablement aussi ce qui convient à la brièveté du temps. Personne ne pourvoit à un temps dont il n'est pas le maître. Tu dégrades aussi par trop ta divinité, ô Marcion, en nous la montrant circonscrite par le Créateur dans l'intervalle, des temps. Du moins il est certain qu'en prescrivant «de ne se marier que dans le Seigneur, » de peur que le fidèle ne s'engage dans l'alliance païenne, Paul se conforme à la loi du Créateur, qui interdit partout l'union avec des étrangers.

« Quoiqu'il y en ait qui soient appelés dieux, soit dans le ciel, soit sur la terre. » Le sens de ces paroles n'est pas douteux. L'apôtre n'entend pas donner à des êtres chimériques une existence qu'ils n'ont pas. La question roulant sur les idoles, c'est aux idolâtres qu'il va s'adresser. « Nous savons, vient-il de dire, qu'une idole n'est, rien dans le monde. » Marcion ne nie point la divinité, du Créateur. Donc il est impossible que Paul ait rangé le Créateur parmi ces vains simulacres qui sont appelés dieux, sans l'être en effet, parce que, même en leur accordant ce titre, « il n'y a pour nous qu'un

seul Dieu, qui, est le père. » De qui tout nous vient-il, sinon de celui auquel tout appartient? Et quelles sont ces choses? Les textes précédents l'expliquent: « Tout est à vous, soit Paul, soit Apollon, soit Cephas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les futures. » Tant il est vrai que Paul reconnaît le Créateur pour le Dieu de toutes choses, en lui attribuant le monde, la vie et la mort, qui dès-lors ne peuvent plus appartenir à un autre. Donc, parmi toutes ces choses, le Christ émane aussi du Dieu créateur.

« En nous apprenant que chacun doit vivre de son travail, » l'apôtre s'était suffisamment appuyé de l'exemple du soldat, du berger et du laboureur; mais une autorité divine lui manquait encore. Il invoque mal à propos la loi |331 du Créateur que sa prédication venait anéantir; car son Dieu n'en avait pas de semblable. « Vous ne tiendrez pas, dit-il, la bouche du bœuf qui foule les grains. » Puis il ajoute: « Est-ce que Dieu se soucie des bœufs? » S'il se montre bienveillant pour les animaux, c'est à cause des hommes; car il est écrit: « N'est-ce pas pour nous qu'il a fait cette ordonnance? » Donc l'apôtre atteste avec nous que l'ancienne loi était non-seulement symbolique, mais favorable à ceux qui suivent l'Evangile, et par-là même que les prédicateurs de l'Evangile n'annoncent pas d'autre Dieu que le maître de la loi qui pourvut d'avance à leurs besoins en ces termes: « C'est pour nous qu'a été fuite cette ordonnance. » Mais Paul ne voulant pas profiter du bénéfice de la loi, aima mieux travailler sans y être assujetti. Accroître devant Dieu des mérites qu'il ne permit à personne d'affaiblir, voilà son but, mais non détruire une loi dont il approuva l'application pour autrui.

Voilà que l'aveugle Marcion vient se briser à la pierre « dont nos pères buvaient l'eau mystérieuse dans le désert. » Si le Christ a été cette pierre symbolique, Christ et peuple relèvent du même Créateur. Autrement pourquoi recourir à un symbole étranger? Paul n'a-t-il pas voulu plutôt nous apprendre que le passé figurait le Christ qu'il faut dégager de ces voiles? Peut-on en douter, quand sur le point de parcourir les différentes révolutions du peuple hébreu, il commence par nous prévenir que « toutes ces choses ont été des figures de ce qui nous regarde? » Réponds-moi: ces figures émanent-elles du Créateur d'un dieu inconnu, ou bien est-ce ton dieu nouveau qui emprunte ces symboles à un dieu étranger et, qui plus est, son antagoniste? Il m'épouvante en détournant à son profit la foi que j'avais au dieu étranger. Espère-t-il me rendre plus docile à sa voix par les menaces de son rival? Si je tombe dans les mêmes fautes qu'Israël, souffrirai-je ou non les mêmes châtiments? Si les châtiments diffèrent, il exploite mes terreurs par des menaces chimériques. Mais |332 j'admets la possibilité des châtiments; qui me les infligera? Le Créateur? Est-ce bien au Créateur qu'il convient de venger de pareils délits? Spectacle édifiant, que de voir celui-ci châtier des crimes commis envers son antagoniste, tandis que le dieu rival est inhabile à protéger la victime!

La punition viendra du dieu nouveau. ---- Mais tu oublies qu'il n'a ni rancune ni colère. Ainsi l'argumentation de l'apôtre croule de toutes parts, si elle ne se rattache

pas à la loi ancienne du Créateur. Enfin Paul, dans un dernier verset, se montre d'accord avec ce qui précède. « Toutes ces choses qui leur arrivaient, dit-il, étaient des figures, elles ont été écrites pour nous instruire, nous qui nous trouvons à la fin des temps. » O Créateur, dont la prescience avertit des Chrétiens avec lesquels il n'a rien de commun! S'il se présente quelque objection à laquelle j'aie déjà répondu, je passe outre et j'achève en peu de mots.

On veut que « la permission de manger de toutes les viandes, contrairement aux prescriptions mosaïques, » soit un puissant argument en faveur du dieu nouveau. Comme si nous ne déclarions pas nous-mêmes que les fardeaux de la loi ancienne ont été allégés, mais allégés par qui les avait imposés, par qui avait promis la rénovation de toutes choses. C'est le même législateur qui, après avoir frappé d'interdit les aliments, en rétablit l'usage; il achève comme il avait commencé. D'ailleurs, si quelque dieu était venu anéantir le nôtre, quel eût été son premier soin? interdire à ses adorateurs les aliments de son antagoniste.

VIII. « Le Christ est le chef de l'homme. » Quel Christ, puisqu'il n'est pas l'auteur de l'homme? Chef, dans ce passage, équivaut à autorité; or, à qui appartient l'autorité, sinon à l'auteur lui-même? Enfin de quel homme est-il le chef? De l'homme, indubitablement, dont il va dire: « Il ne doit point voiler sa tête, parce qu'il est l'image de Dieu. » Si donc l'homme est l'image du Créateur, puisque Dieu contemplant le Christ son Verbe dans |333 son humanité future, dit: « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, » comment puis-je avoir d'autre chef que celui dont je suis l'image? Image du Créateur, il n'y a pas de place en moi pour un autre chef. Mais pourquoi « la femme devra-t-elle porter sur sa tête la marque du pouvoir que l'homme a sur elle? La femme ayant été tirée de l'homme et faite pour l'homme, » suivant les plans du Créateur, il s'ensuit que l'apôtre maintient la discipline de ce même Dieu conformément à l'institution duquel il explique les motifs de la discipline. « A cause des anges, » ajoute-t-il. Lesquels? les anges de quel dieu? Sont-ce les anges révoltés contre le Créateur? Il a raison de vouloir que ce visage qui a été pour eux une occasion de chute soit comme flétri par son humiliation extérieure et par le voile répandu sur sa beauté. S'agit-il, au contraire, des anges du dieu nouveau? Frayeurs chimériques! Les Marcionites eux-mêmes ne recherchent pas les femmes. Nous avons montré plus d'une fois que l'apôtre regarde l'hérésie comme le plus grand des maux, et comme les plus intelligents des hommes ceux qui fuient l'hérésie « comme un mal. » De là nous avons démontré par le sacrement du pain et du calice, tel qu'il est contenu dans l'Evangile, la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ, contrairement à la chair fantastique que lui donne Marcion. Il y a mieux. Que toute idée de jugement convienne au Créateur en sa qualité de Dieu juge, l'ouvrage tout entier n'a presque pas d'autre but.

J'arrive maintenant aux biens spirituels. Ils ont été promis par le Créateur dans la personne de son Christ. Ici ma foi s'appuie sur une prescription bien légitime: l'accomplissement de la promesse doit être rapporté au véritable auteur de la promesse. Isaïe l'a déclaré: « Un rejeton naîtra, de la tige de Jessé, une fleur s'élèvera

de ses racines, et l'esprit du Seigneur reposera sur lui. » Puis vient rémunération de ses qualités: « esprit de sagesse et d'intelligence; esprit de conseil et de force; esprit de |334 science et de piété. Il sera rempli de la crainte du Seigneur. » Le prophète nous montre, sous la figure d'une fleur, le Christ sortant d'une tige de la racine de Jessé, c'est-à-dire naissant d'une vierge du sang de David, et renfermant en lui-même la substance de l'Esprit saint. Divines effusions qui, pour se répandre, n'avaient pas attendu l'incarnation de celui qui fut toujours l'Esprit de Dieu, même avant sa naissance charnelle. Je le dis, pour ne pas laisser croire que la prophétie s'applique uniquement à un Christ destiné à recueillir tardivement. L'esprit de Dieu, en sa qualité d'homme et de fils de David. L'esprit qui devait former sa chair du sang de David, c'est celui qui devait reposer sur lui avec la plénitude de ses dons, s'y arrêter toujours, et interrompre toute communication avec les Juifs. Ici les faits parlent d'eux-mêmes. L'esprit du Créateur ne souffle plus sur eux. « Dieu a enlevé à Jérusalem le sage, l'habile architecte, le conseiller et le prophète, afin que s'accomplît cette parole: « La loi et les prophètes ont subsisté jusqu'à Jean. »

Ecoute maintenant en quels termes le prophète annonce que le Christ, une fois rentré dans le ciel, fera pleuvoir la rosée de sa grâce. « Il est monté dans la hauteur des cieux; il a traîné derrière lui la captivité captive, » c'est-à-dire la mort, ou l'esclavage de l'humanité; il a donné aux fils des hommes ce qui lui avait été « donné, » c'est-à-dire les effusions de la grâce. Aux fils des hommes, dit-il avec beaucoup de justesse, et non pas à tous les hommes indistinctement; prouvant par là que nous sommes *les fils des hommes,* c'est-à-dire des apôtres, qui furent les hommes véritables. Nous lisons en effet: « Je vous ai engendrés dans l'Evangile, et vous êtes des Fils que j'enfante de nouveau. » Mais voilà que Joël énonce en termes formels la promesse de l'Esprit saint: « À la fin des temps, je répandrai mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront; je répandrai mon Esprit sur mes serviteurs et mes servantes. » S'il est vrai que le Créateur ait |335 promis à la fin des temps les effusions de l'esprit; si d'autre part le Christ, dispensateur des biens spirituels, a paru vers la fin des temps, suivant le témoignage de l'apôtre: « Mais, lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son fils; » et ailleurs: « parce que le temps est court, » l'annonce de ses derniers temps est une nouvelle démonstration que les grâces de l'Esprit appartiennent au Christ du Dieu qui les annonça d'avance. Comparons d'ailleurs l'apôtre avec Jean. «L'un, dit Paul, reçoit du Saint-Esprit le don de parler avec sagesse. » Aussitôt Isaïe met en regard « l'esprit de sagesse. » « L'autre reçoit du même esprit le don de parler avec science. » ---- Voilà l'esprit d'intelligence et de conseil du prophète. ---- « L'autre reçoit le don de la foi par le même Esprit. » Voilà l'Esprit de piété et de crainte de Dieu dont parle le prophète. « Un autre reçoit le don de guérir les maladies et de faire des miracles. » Voilà l'esprit de force du prophète. « Un autre reçoit le don de prophétie, un autre le don de discerner les esprits, un autre le don de parler diverses langues, un autre le don de les interpréter. » Voilà l'esprit de discernement du prophète. Quel merveilleux accord entre l'apôtre et le prophète, dans la distribution d'un même esprit et l'interprétation de chacune de ses propriétés!

Je vais plus loin. L'apôtre montre encore que le Dieu qui nous donna un corps composé de plusieurs membres auxquels il compare la variété des dons spirituels, est le même Dieu, Seigneur du corps de l'homme et de l'Esprit saint, qui ne voulut pas que le mérite des grâces résidât dans le corps de l'esprit, pas plus que dans le corps humain lui-même, et qui, par un commandement supérieur à tous les autres et approuvé du Christ, remplit son apôtre de la charité comme de la plus excellente de toutes les grâces. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ta force, de toute ton âme, et ton prochain comme toi-même. » Il renouvelle ce précepte, |336 quoique déjà écrit dans la loi ancienne. Le don des langues atteste par ce souvenir que le Créateur devait parler en d'autres langues et par d'autres lèvres, et il est impossible que l'apôtre ait établi par sa prédication d'autre grâce que celle du Créateur. Lorsque l'apôtre dit encore: « Que les femmes se taisent donc dans l'église, s'agit-il même de parler pour s'instruire, » (au reste, il a montré plus haut qu'elles avaient le droit, de prophétiser, lorsqu'il leur enjoint de voiler leur tète pendant qu'elles prophétisent,) l'apôtre ne fait qu'emprunter à la loi ancienne la soumission imposée à la femme. Encore un coup, il n'a dû connaître cette loi que pour la détruire.

Au reste, laissons de côté la question des dons spirituels. Qui de nous a tort de les réclamer comme la propriété de son Dieu? Peut-on les retourner contre nous? Le Créateur les a-t-il promis dans la personne d'un Christ qui ne s'est pas manifesté, parce qu'il est destiné exclusivement aux Juifs, et qu'il faut à ces opérations leur temps, leur christ et leur peuple choisi? Les faits eux-mêmes se chargeront de répondre. Que Marcion nous montre les grâces de son dieu, qu'il nous cite ses prophètes annonçant l'avenir et révélant les secrets du cœur, non pas à l'aide de la raison humaine, mais par l'inspiration de l'Esprit saint; nous lui demanderons où sont chez lui les Psaumes, les visions, les discours spirituels composés dans l'extase ou dans les transports de l'ame, et enfin où est l'interprétation des langues. Qu'il me prouve que dans son Eglise une femme elle-même a prophétisé, et une de ses plus saintes femmes, alors je ferai grand cas de ses dogmes. Si, au contraire, je puis produire aisément tous ces titres dans une merveilleuse harmonie avec les règles, les plans et la discipline du Créateur, il n'en faudra plus douter, Christ, Esprit et apôtre, tous appartiennent à mon Dieu.

IX. Celui qui m'a demandé ma profession de foi l'a présentement. Le Marcionite toutefois ne produira rien de semblable. Il hésite à prononcer, que dis-je? son christ |337 n'est pas encore révélé. Il a bien fallu attendre le mien, puisqu'il a été annoncé dès l'origine des temps; de même le sien n'existe pas, puisqu'il n'existe pas dès l'origine. Nous montrons plus de sagesse à croire un Christ à venir, que les hérétiques à n'en croire aucun.

Mais auparavant, examinons sur quels arguments se fondaient ceux qui niaient à cette époque la résurrection des morts. Ils s'y prenaient de la même façon qu'aujourd'hui; car on continue toujours de la mettre en question. Quelques sages, je ne l'ignore pas, affirment que l'ame est divine et ne meurt point. La multitude elle-même, dans son culte pour les morts, obéit au préjugé ou à la confiance que l'ame a survécu.

Néanmoins, que les corps consumés par la flamme, dévorés par les bêles, ou soigneusement embaumés, se détruisent avec le temps, le fait est palpable. L'apôtre en réfutant les adversaires de la résurrection de la chair, établit donc ce dogme contre ceux qui le niaient. Réponse abrégée. Le reste est superflu. C'est surtout dans ce qu'on nomme la résurrection des morts, que la propriété des termes est nécessaire. Il n'y a de mort, et le terme l'indique assez, que l'être dépouillé de l'ame qui le faisait vivre. Le corps est ce que l'ame abandonne et qui meurt après cette séparation: ainsi le terme de *mort* convient au corps. Or s'il y a résurrection de ce qui est mort, et que ce qui meurt ne soit que le corps, la résurrection concerne donc le corps. Le mot de résurrection ne peut se rapporter qu'à ce qui est tombé. D'une chose qui tombe ou qui a toujours été à terre je dirai qu'elle se lève. Mais se relever ou ressusciter ne peut s'appliquer qu'à un objet, qui était debout et qui est tombé; la syllabe *re* indiquant toujours une réitération. Nous disons donc que le corps tombe dans la terre par la mort, ainsi que l'atteste l'expérience, et suivant la loi de Dieu. «Car il a été dit: Tu es terre, et tu retourneras dans la terre. » Ainsi, ce qui vient de la terre s'en retournera dans la terre; ce qui retourne dans la terre, voilà la partie qui s'en va; |338 ce qui tombe, voilà la partie qui se relève. « Car c'est par un homme que la mort est venue, c'est aussi par un homme que vient la résurrection. » Ici par ce mot d'homme qui se compose d'un corps, l'apôtre a désigné le corps du Christ, comme nous l'avons déjà montré plus d'une fois. Que si « tous meurent par Adam, tous revivront aussi par Jésus-Christ. » Tu ' l'entends. Nous sommes morts corporellement dans Adam; il est donc nécessaire que nous revivions corporellement dans le Christ. Autrement, s'il s'agit d'une chair différente, morte dans Adam et vivifiée dans le Christ, la comparaison disparaît. Mais il a intercalé sur la personne du Christ quelques mots que la discussion présente ne me permet pas d'oublier. La certitude de la résurrection de la chair sera d'autant mieux établie, que j'aurai mieux prouvé que le Christ appartient au Dieu chez lequel ou professe le dogme de lu résurrection de la chair. Lorsqu'il dit: «Il faut qu'il, règne jusqu'à ce qu'il réduise ses ennemis à lui servir de marche-pied, » n'est-ce pas le représenter comme un Dieu vengeur, identique, avec le Dieu qui dit à son Christ: « Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marche-pied. L'Eternel va faire sortir de Sion le sceptre de votre autorité; vous établirez voire empire au milieu de vos ennemis. Les peuples vous obéiront, etc. »

Il me reste maintenant à démontrer que les textes que les Juifs essaient de nous enlever, se rattachent à notre sens. Ils veulent que le Psalmiste ait chanté le triomphe d'Ezéchias, par la raison que ce monarque s'est assis à la droite du temple, et que Dieu a éloigné ou écrasé ses ennemis. Alors ils appliquent à Ezéchias et à la naissance d'Ezéchias ces paroles: « Je vous ai engendré avant l'aurore. » Pour nous, nous produisons les évangiles dont les Juifs, il faut le confesser, ont accru l'autorité dans une affaire d'une si grande importance. Ils déclarent que le Christ est né pendant la nuit, pour accomplir cette parole: « Avant l'aurore. » Tout est conforme, et l'étoile qui le fait |339 reconnaître aux Mages, et le témoignage de l'ange qui annonce aux bergers que le Christ vient de naître, et le lieu de l'enfantement, car on arrive à l'hôtellerie au

déclin du jour. Peut-être même n'est-ce pas sans un dessein mystérieux que le Christ, destiné à être la lumière de la vérité dans les ténèbres de l'ignorance, naquit pendant la nuit, il y a mieux. Dieu aurait-il dit: « Je vous ai engendré, » à tout autre qu'à son Fils? Sans doute, nous lisons bien ailleurs, à l'occasion du peuple d'Israël: « J'ai engendré des fils; » mais il n'a point ajouté: « Je les ai engendrés e mon sein. » Pourquoi donc ces mots: « de mon sein, » qui paraissent une redondance? L'homme peut-il naître autrement que *du sein* où il est conçu? Non sans doute. Mais il a voulu que ces paroles se rapportassent plus directement au Christ: « Je vous ai engendrés de mon sein, » c'est-à-dire d'un sein virginal, sans le concours de l'homme; chair réelle formée par l'opération de l'Esprit. Le Psalmiste fournit un nouvel argument en notre faveur: «Vous êtes le Prêtre éternel, » dit-il. Ezéchias n'était pas prêtre; l'eût-il été, il n'eût pas été *le prêtre éternel* « selon l'ordre de Melchisédech. » Qu'y a-t-il de commun entre Ezéchias et Melchisédech, prêtre du Très-Haut, étranger à la circoncision elle-même, et qui bénit Abraham le circoncis, après avoir reçu la dîme de toutes les dépouilles. L'ordre de Melchisédech, au contraire, s'applique merveilleusement au Christ, propre et légitime sacrificateur de Dieu. Pontife du sacerdoce incirconcis, et déjà établi sur les nations, qui reconnaîtront son empire bien plus que les Juifs, il honorera de sa faveur et de sa bénédiction, à son dernier avènement, toute la circoncision et la race d'Abraham. Un autre psaume commence par ces mots: « Seigneur, donnez au roi vos jugements, » c'est-à-dire au Christ qui doit régner, « et au fils du roi votre justice, » c'est-à-dire encore, au peuple du Christ. Ses fils sont ceux, en effet, qui renaissent en lui.

Qu'on applique encore à Salomon le début de ce Psaume, |340 quoiqu'il ne concerne que le Christ, rien de mieux. Du moins faudra-t-il avouer que les paroles suivantes ne conviennent qu'au Christ. « Il descendra comme la pluie sur une toison, comme les gouttes de la rosée sur la terre. » Le prophète voulait figurer sa descente pacifique et invisible du ciel dans la chair. Si Salomon est descendu d'un lieu dans un autre, jamais il n'est descendu à la manière de la pluie, parce qu'il n'est pas descendu du ciel. Mais ne nous arrêtons qu'aux circonstances les plus simples. « Il dominera de la mer jusqu'à la mer, du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre.» Privilège exclusif du Christ! D'ailleurs Salomon n'a régné que sur la Judée, encore n'avait-elle qu'une médiocre étendue. « Tous les rois de la terre se prosterneront devant lui. » *Tous les* rois se prosterner! Devant qui, sinon devant le Christ? « Et toutes les nations lui seront assujetties. » A qui assujetties, sinon encore au Christ! « Son nom subsiste avant le soleil. » Très-bien! le Verbe de Dieu, c'est-à-dire le Christ, existe avant le soleil. « Toutes les nations de la terre seront bénies en lui. » Point de nation qui doive être bénie en Salomon; dans le Christ, elles le seront toutes. Mais voilà mieux; le Psalmiste proclame sa divinité: « Toutes les nations le glorifieront: Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, qui seul opère des merveilles! Béni soit à jamais le nom de sa gloire! toute la terre sera remplie de sa majesté. » Loin de là, Salomon, je ne crains pas de l'affirmer, entraîné par la femme jusque dans l'idolâtrie, perdit la gloire dont Dieu l'avait environné. Ainsi quand je lis encore dans le milieu du Psaume: « Ses ennemis

baiseront la poussière de ses pieds, » ces termes énergiques pour exprimer l'asservissement, confirment la vérité que je soutiens, et à l'appui de laquelle j'ai invoqué ce Psaume. J'ai démontré que la gloire de son règne et l'asservissement de ses ennemis, conformément aux plans du Créateur, impliquaient nécessairement le Christ du Créateur. |341

X. Revenons maintenant à la résurrection. Nous lui avons déjà consacré ailleurs un traité spécial qui réfute tous les hérétiques. Mais nous ne voulons pas faire défaut en cette circonstance à ceux qui ne connaîtraient pas cet opuscule. « Autrement, dit l'apôtre, que gagneront ceux qui sont baptisés pour les morts, s'il est vrai que les morts ne ressuscitent point? » Que cette coutume se justifie elle-même. Peut-être que les calendes de février pourraient nous répondre sur cet usage du baptême pour les morts. Mais ne va pas en conclure que ton apôtre du dieu nouveau soit l'introducteur ou l'approbateur de cette institution. Loin de là, il vise à établir le dogme de la résurrection de la chair par la superstition des Gentils, qui fondaient leur chimérique baptême pour les morts sur l'espérance de la résurrection. Paul nous dit quelque part: « Il n'y a qu'un baptême. » Etre baptisé pour des morts, c'est être baptisé pour des corps; en effet, le corps est la chose qui meurt, nous l'avons prouvé, « Que gagneront ceux qui sont baptisés pour des corps, si les corps ne ressuscitent point? » dit-il. Le terrain est donc ferme sous nos pieds, quand nous soutenons que la seconde proposition de l'apôtre concerne les corps.

« Mais, dira quelqu'un, comment les morts ressusciteront-ils, et avec quel corps reviendront-ils? » Après avoir établi le dogme de la résurrection que l'on niait, il était naturel de discuter la qualité du corps dont on n'avait pas l'idée. Toutefois, c'est avec d'autres adversaires qu'il convient de débattre ce point. Marcion, en niant complètement la résurrection de la chair, et en ne promettant le salut qu'à l'ame, a fait de la question présente, non plus une question de qualité, mais de substance. De la discussion engagée par l'apôtre à cause de ceux qui disent: « Comment les morts ressusciteront-ils, et avec quel corps reviendront-ils? » (car déjà il avait proclamé la résurrection de la chair) il résulte manifestement qu'il s'agit de la qualité du corps. Enfin, s'il produit les exemples du froment, |342 de la plante ou de toute autre semence à laquelle Dieu donne le corps qu'il lui plaît; si chaque semence, ajoute». t-il, a le corps qui lui est propre; si autre est la chair des hommes, autre est la chair des bêtes, autre celle des oiseaux; s'il y a aussi des corps célestes et des corps terrestres; si le soleil a son éclat, la lune le sien et les étoiles le leur, » n'affirme-t-il pas la résurrection de la chair, en la démontrant par des exemples empruntés au corps et à la chair? La résurrection, en outre, n'appartiendra-t-elle pas au Dieu auquel appartiennent ces exemples? « Il en va de même de la résurrection, » dit-il. Comment cela? Le corps semé à la manière des plantes, ressuscite à la manière des plantes. L'apôtre entend parle corps semé sa dissolution dans la terre. « Il est semé dans la corruption, et il ressuscite dans la gloire et la force. » Ainsi mêmes ressemblances de part et d'autre. Enlevez! la résurrection le corps que vous avez livré à la dissolution, que devient

l'harmonie des rapprochements? Conséquemment, « s'il est semé corps animal, il ressusciterai corps spirituel. »

En donnant même à l'ame ou à l'esprit un corps qui leur soit propre, de façon que parle corps animal on puisse entendre l'aine, et par le corps spirituel l'esprit, ce n'est pas une raison pour que l'apôtre ait voulu dire que dans la résurrection l'ame deviendrait esprit. Il avait en vue le corps, parce qu'en naissant avec l'ame, et en vivant de la vie de l'ame de qui il reçoit sa qualification d'*animal*, il deviendra spirituel en ressuscitant par l'esprit pour l'éternité. Enfin, si ce n'est pas l'ame, mais bien la chair qui est semée dans la corruption par sa dissolution dans la terre, il faut en conclure que ce n'est pas l'ame qui sera le corps animal, mais la chair qui a été le corps animal. Cela est si vrai que d'animale elle devient spirituelle, comme l'apôtre le dit plus bas: « Mais ce n'est pas le corps spirituel qui a été formé le premier. » Autre preuve qu'il prépare en faveur du Christ: « Adam, le premier homme, a été |343 créé avec une ame vivante; le second Adam a été rempli d'un esprit vivifiant, » quoique le plus insensé des hérétiques n'ait pas voulu qu'il en fût ainsi; car au second Adam, il a substitué le second Seigneur. Il craignait sans doute qu'en appelant du nom d'Adam le second Seigneur, nous ne revendiquassions aussitôt dans le second Adam le Christ du même Dieu qui avait formé le premier Adam. Mais le faux est ici évident. Pourquoi un premier Adam, sinon parce qu'il y a un second Adam? Des choses ne prennent rang entre elles qu'à la condition de se ressembler, et d'avoir même nom, même substance, même origine. Que, parmi des choses de nature diverse, il y en ait une première et une dernière, je l'accorde; du moins ne proviennent-elles pas du même auteur. Au reste, s'il existe un antre Créateur, on peut l'appeler le second. Toutefois, sa création reste la première; elle n'est la seconde qu'autant qu'elle ressemble à la première. Or, comment ressemblerait-elle à la première, puisque l'identité d'origine lui manque?

Le titre d'homme va servir également à convaincre le faussaire: « Le premier homme, dit-il, est le terrestre, formé de la terre; le second est le Seigneur, qui vient du ciel. » Pourquoi le *second,* s'il n'est pas homme comme le *premier?* Ou bien peut-il être le premier Seigneur s'il est le second? Mais l'hérétique, appelant dans l'Evangile le Fils de l'homme du nom de Christ et d'homme, il ne m'en faut pas davantage pour le contraindre à confesser le Christ sous le nom d'Adam. La suite achève de le confondre. Quand l'apôtre dit: « Comme le premier homme a été terrestre, ses enfants sont aussi terrestres; » donc, « comme le second est céleste, ses enfants sont aussi célestes. » Il ne pouvait pas ne pas opposer aux hommes terrestres les hommes célestes, afin de distinguer plus exactement dans cette communauté de nom la nature et les espérances. Il a raison d'assigner aux hommes célestes et aux hommes terrestres la même nature et la même |344 espérance: ils naissent dans Adam; ils renaissent dans le Christ. Voilà pourquoi Paul élève leur espérance vers le ciel: « Comme donc nous avons porté l'image de l'homme terrestre, portons aussi l'image de l'homme céleste. » Paroles qu'il n'applique point à la nature de la résurrection, mais à la règle de la vie présente: *Portons,* nous dit-il, et non pas, *nous porterons;* c'est un précepte et non une promesse; il veut que nous marchions dans les voies où il a marché lui-même, et que

nous nous détournions de l'image de l'homme terrestre, c'est-à-dire du vieil homme, qui n'est autre chose que l'opération de la chair.

Enfin pourquoi ajoute-t-il: « Je vous déclare, mes frères, que la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu? »

Il entend par ces mots les œuvres de la chair et du sang, auxquelles, dans son épître aux Galates, il refuse le royaume de Dieu. On le voit souvent ailleurs prendre la chair pour les œuvres de la chair, par exemple, dans ce passage: « Ceux qui vivent dans la chair ne peuvent plaire à Dieu. » Quand pourrons-nous plaire à Dieu, sinon pendant que nous vivons dans cette chair? De temps pour agir, il n'en est pas d'autre, que je sache. Mais si, malgré les liens de la chair qui nous retiennent, nous fuyons les œuvres de la chair, alors nous ne vivrons plus clans la chair, puisque nous cesserons d'être non plus dans la substance de la chair, mais dans la faute.

Si ce sont les œuvres de la chair, et non pas la chair elle-même, qu'il nous est prescrit de dépouiller, ce n'est donc pas à la chair, en tant que substance, que l'apôtre refuse le royaume de Dieu. La condamnation retombe moins sur l'instrument du péché, que sur le péché lui-même. Empoisonner est un crime; toutefois la coupe dans laquelle on présente le poison n'est pas coupable. Il en va de même du corps. Il est comme le vaisseau des œuvres, charnelles; c'est l'aine qui lui verse le poison du péché. Quoi! l'ame, principe des œuvres de la chair, mériterait, |345 par l'expiation des péchés commis dans le corps, le royaume de Dieu, tandis que le corps, qui n'a été que son instrument, demeurerait éternellement dans la damnation! Quand l'empoisonneur est absous, va-t-on châtier la coupe? Toutefois, sans revendiquer pour la chair corruptible le royaume de Dieu, nous revendiquons pour sa substance la résurrection, comme la porte par laquelle on entre dans le royaume. La résurrection d'abord, ensuite le royaume. Ainsi nous disons que la chair ressuscite; mais pour obtenir le royaume, il faut qu'elle se transforme. Car « les morts ressusciteront incorruptibles; les morts, c'est-à-dire ceux qui avaient été corrompus par la mort et la dissolution de la chair. « En un moment, en un clin d'œil, nous serons changés; car il faut que ce corps corruptible (l'apôtre parlait ainsi, encore investi de sa chair), soit revêtu d'incorruptibilité, et que ce corps soit revêtu d'immortalité, » afin que la substance humaine soit propre au royaume de Dieu. Telle sera la transformation de la chair ressuscitée. Qu'elle retombe dans le néant, comment revêtira-t-elle l'incorruptibilité et l'immortalité? C'est donc sous sa forme nouvelle qu'elle obtiendra le royaume de Dieu. Ce ne sera plus alors de la chair ni du sang, mais toujours le corps que Dieu lui aura donné. Aussi l'Apôtre dit-il avec justesse: « La chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu; » il n'accorde cette laveur qu'à la transformation qui suit la résurrection. Alors dans cet état s'accomplira la parole du Créateur: « O mort! où est ta victoire et ton combat? » Cet oracle fut inspiré au prophète par le Créateur. Donc le royaume et la prédiction qui s'accomplira dans le royaume n'ont qu'un seul et même maître. A quel Dieu l'apôtre rend-il grâces de nous avoir donné la victoire sur la mort?

A ce même Dieu qui a mis dans sa bouche celle apostrophe à la mort si insultante et si superbe.

XI. Si la superstition humaine a fait du mot Dieu un terme générique, en tant que la gentilité croit à |346 l'existence de plusieurs dieux, toutefois « ce dieu béni, le père de notre Seigneur Jésus-Christ, » ne sera autre que le Créateur qui a béni tous les êtres, la Genèse en fait foi, et qui est béni par l'universalité des êtres, Daniel en fait foi. Si le dieu de Marcion, tout stérile qu'il est, peut être appelé Père, à plus forte raison notre Créateur. Mais il faut avouer « que le père des miséricordes, » sera celui qui est nommé dans la loi ancienne « le miséricordieux, le compatissant, le dieu riche en miséricordes. » Je le vois, dans Jonas, pardonner aux habitants de Ninive qui l'invoquent; il se laisse fléchir par les larmes d'Ézéchias; Achab, époux de Jézabel, le conjure de lui remettre le sang de Naboth; il cède à sa demande; David n'a pas plutôt avoué sa faute, qu'elle lui est pardonnée par ce Dieu « qui aime mieux le repentir du pécheur que sa mort, » toujours par un mouvement de miséricorde. Que Marcion' me montre dans son dieu des exemples ou des oracles semblables, je le reconnais aussitôt pour le père des miséricordes.

Dira-t-il qu'il ne lui attribue ce titre qu'à dater du moment où il s'est révélé? Son dieu n'est-il le père des miséricordes que du jour où il a commencé de délivrer le genre humain? Nous nions, nous, son existence, depuis qu'on nous annonce sa révélation. L'hérétique ne peut attribuer aucune œuvre à une Divinité dont il n'a prouvé l'existence qu'en lui attribuant une œuvre étrangère. Si son existence était déjà, constatée, on pourrait lui imputer quelque chose. Ce que tu lui attribues est un accident. Or, la manifestation de l'être doit précéder les accidents de l'être. Obligation plus impérieuse encore quand l'œuvre, mise sur le compte de ce dieu non encore manifesté, est l'œuvre d'un autre dieu. Essayer de prouver son existence par les œuvres d'un dieu déjà en possession de l'existence, c'est le nier par la même. Conséquemment le Testament nouveau émanera de celui qui l'a formellement annoncé. Si la lettre n'est pas la même, c'est le même esprit: là |347 réside toute la nouveauté. Enfin c'est le même dieu qui avait gravé la lettre de la loi sur des tables de pierre, et avait dit à l'occasion de l'Esprit: « Je répandrai mon Esprit sur toute chair. ---- La lettre tue, l'esprit, au contraire, vivifie, » est l'oracle du même dieu qui avait dit: « C'est moi qui tue et qui vivifie, moi qui frappe et qui guéris. » Nous avons établi précédemment qu'il y a dans le Créateur un double attribut, la justice et la bonté; il tue par la lettre dans la loi; il vivifie par l'esprit dans l'Evangile. Quelle que soit la diversité de ces deux forces, elles ne peuvent constituer deux Divinités différentes, puisqu'elles se sont déjà montrées réunies et confondues.

---- L'Apôtre, dis-tu, mentionne le voile dont Moïse couvrit sa face, sur laquelle les enfants d'Israël ne pouvaient fixer les yeux. Par là, selon toi, il attestait la splendeur « du nouveau Testament, qui demeure dans la gloire, au préjudice de l'ancien, qui devait être abrogé. »

Eh bien! cette circonstance s'applique encore à ma foi qui place l'Evangile au-dessus de la loi, peut-être même beaucoup plus à la mienne. Elle seule a par-devant elle un ancien Testament sur lequel elle peut superposer le nouveau. Mais quand Paul ajoute: « Les esprits du monde sont sans intelligence, » il a en vue, non le Créateur, mais le peuple qui habile le monde. En effet, c'est à Israël qu'il s'adresse par ces paroles: «Jusqu'à ce jour, ce voile est devant leur cœur. » Le voile qui couvrait la face de Moïse figurait donc, suivant Paul, le voile place devant le cœur des Juifs. Aujourd'hui encore leur cœur, aussi impuissant qu'autrefois leurs regards, ne peut entrevoir Moïse. Qu'importe à la cause de l'apôtre ce qui demeure encore voilé dans Moïse, si le Christ du Créateur que prophétisa Moïse n'a point encore paru? Comment les cœurs des Juifs sont-ils voilés et obscurcis, si les prédications où Moïse annonçait le Christ dans lequel ils auraient dû le reconnaître, n'ont pas encore eu leur accomplissement? Pourquoi l'apôtre d'un autre Christ se |348 plaint-il que les Juifs n'eussent pas l'intelligence des mystères de leur dieu, sinon parce que le voile de leur cœur, qui leur aurait dérobé la connaissance du Christ, avait été figuré par le voile de Moïse?

Enfin les paroles suivantes: « Mais quand ce peuple sera converti au Seigneur, le voile sera levé, » il les applique formellement au Juif, chez lequel se trouve le voile du prophète législateur, et qui, lorsqu'il passera à la foi du Christ, comprendra que Moïse a été le prédicateur du Christ. Et puis comment le voile du Créateur tombera-t-il dans la personne d'un christ étranger dont le Créateur n'a pu voiler les mystères, mystères inconnus d'un Dieu inconnu? Paul ajoute donc: « Pour nous, nous contemplons la gloire du Seigneur sans voile sur le visage, » c'est-à-dire sans avoir le cœur obscurci comme les Juifs; « nous sommes transformés en sa ressemblance et nous marchons de clarté en clarté, » comme Moïse transfiguré par la gloire du Seigneur. Que signifient donc, dans la bouche de l'apôtre, et la gloire corporelle qui illumine Moïse quand il traite face à face avec le Seigneur, et le voile qui couvre son visage à cause de l'infirmité du peuple? Il en fait sortir par voie de conséquence la révélation spirituelle et les clartés spirituelles du Christ; « Eclairés, dit-il, par le Seigneur des Esprits; » en d'autres termes, il atteste que toutes les institutions mosaïques étaient la figure du Christ ignoré des Juifs et reconnu des Chrétiens.

Quelques textes, je l'avoue, peuvent offrir un double sens, soit à cause de la prononciation, soit à cause du mode de distinction, quand ces deux circonstances se présentent. Marcion a profité de cette équivoque dans le passage suivant. Il lit: « Auxquels le Dieu de ce monde; » preuve, suivant lui, qu'il existe un Dieu créateur d'un autre monde. Pour nous, au lieu de distinguer ainsi, nous rattachons le mot *monde* au mot *infidèles* qui vient après. Nous disons: « Il a aveuglé les esprits des infidèles de ce |349 monde. » Qui sont ces infidèles? Les Juifs, à plusieurs desquels l'Evangile est caché sous le voile de Moïse. En effet, « à ce peuple qui l'aimait du bout des lèvres et dont le cœur était bien loin de lui, » Dieu n'avait-il pas adressé ces menaces: « Votre oreille entendra sans entendre, votre œil verra sans voir. Si vous ne croyez pas, vous n'aurez pas l'intelligence. J'enlèverai la sagesse des sages, je confondrai la prudence des prudents. » Etait-ce l'Evangile du dieu inconnu que Dieu menaçait ainsi de leur

cacher? Ce passage où le dieu prétendu de Marcion, quoique *Dieu de ce monde,* n'en aveugle pas moins les infidèles de ce monde, parce qu'ils ont méconnu volontairement le Christ, doit donc s'entendre des Ecritures.

Content de ma victoire, qu'il me suffise d'avoir enlevé à Marcion le bénéfice de cette équivoque. Toutefois j'ai une réponse plus simple et une interprétation plus naturelle pour détruire cette difficulté. Le Seigneur de ce monde: peut être le démon qui a dit, suivant le témoignage du Prophète: « Je deviendrai semblable au Très-Haut; j'établirai mon trône sur les nuages. » Ne voyons-nous pas l'idolâtrie tout entière s'incliner devant ce maître qui aveugle le cœur des infidèles, et avant tout de l'apostat Marcion?

Enfin le sectaire a fermé les yeux à cette conclusion de l'apôtre, qui se présentait à lui: « Parce que le même Dieu qui a commandé que la lumière sortît des ténèbres a fait luire sa clarté dans nos cœurs, pour la manifestation de sa connaissance dans la personne du Christ. » Qui a dit: « Que la lumière soit? » Qui a dit au Christ destiné à éclairer le monde: « Voilà que je t'ai établi la lumière des nations assises dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort? » Le même Dieu auquel l'Esprit répond, dans le Psalmiste, par sa prescience de l'avenir: « La lumière de votre personne, ô Seigneur, a brillé sur nous. » Cette personne de Dieu, qu'est-ce autre chose que le *Christ notre Seigneur'!* Voilà pourquoi l'apôtre dit |350 plus haut: « Qui est l'image du Seigneur? » Donc, si le Christ est la personne du Créateur, quand il dit: « Que la lumière soit, » et le Christ, et les apôtres, et l'Evangile, et le voile, et Moïse, et toutes les institutions de la loi ancienne émanent, selon le témoignage de ce te conclusion, du Dieu Créateur de ce monde, et non pas assurément de celui qui n'a jamais dit: « Que la lumière soit! »

Je laisse de côté une autre épître qui chez nous est adressée aux Ephésiens, et chez les Marcionites aux habitants de Laodicée. « Souvenez-vous qu'autrefois, est-il dit, vous qui étiez Gentils par votre origine, vous étiez entièrement séparés de la société d'Israël, étrangers aux alliances, sans espérance des biens promis, et sans Dieu en ce monde, » quoique ce monde soit l'œuvre du Créateur. Si donc, d'après l'apôtre, la Gentilité est sans Dieu; si elle a pour Dieu le démon et non le Créateur, il est manifeste que, parle *maître de ce monde,* il faut entendre celui que la Gentilité a reçu comme un Dieu, et non pas le Créateur qu'elle ignore. Mais qui croira avec Marcion, que ce « trésor porté dans des vases d'argile, » ne provient pas du même maître que les vases eux-mêmes? Si, d'une part, un si grand trésor porté dans des vases d'argile relève la gloire de Dieu; si, de l'autre, les vases d'argile sont sortis des mains du Créateur, j'en conclus que la gloire et la vertu elle-même appartiennent aussi au même Créateur dont les vases exhalent encore l'excellence de la vertu divine; ils n'ont été formés vases d'argile que pour foire éclater sa grandeur. Dès-lors plus de gloire d'un Dieu étranger; de vertu, conséquemment, pas davantage. Mais plutôt il recueille la honte, l'infirmité, puisque des vases, d'argile, avec lesquels même il n'avait rien de commun, lui ont dérobé sa puissance.

Si tels sont « les vases d'argile dans lesquels nous subissons tant d'afflictions, selon l'Apôtre, dans lesquels même nous portons la mort du Christ, » Dieu ne serait-il |351 pas ingrat et injuste, en ne ressuscitant pas une chair qui. subit tant d'outrages pour sa foi, qui porte en elle-même la mort du Seigneur, et manifeste l'excellence de sa vertu? il y a mieux. Il demande que « la vie de Jésus-Christ se fasse voir dans notre corps, » de même que nous portons sa mort dans notre chair mortelle. De quelle vie entend-il parler? De la vie dont nous vivons présentement eu Jésus-Christ. Comment alors ne nous exhorte-t-il pas dans ce qui suit aux choses visibles et temporelles, mais bien aux choses invisibles et éternelles, c'est-à-dire, non pas à la vie du temps, mais à la vie de l'éternité? Mais non; en désignant la vie dont nous vivrons un jour dans le Christ, et qui doit apparaître en notre corps, il a manifestement annoncé la résurrection de la chair. « L'homme extérieur se corrompt en nous, » dit-il. Par l'anéantissement éternel après la mort? nullement. Il veut parler des fatigues et des tribulations qui ruinent le corps. Aussi ajoute-t-il: «Nous ne perdons pas courage. L'homme intérieur se renouvelle en nous de jour en jour. » De là double démonstration; corruption de la chair par la fatigue et les épreuves; renouvellement de l'ame par la contemplation des promesses.

XII. « Si cette maison terrestre vient à se détruire, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison, une maison éternelle et qui ne sera point faite de main d'homme. » Non pas que cette demeure faite de la main du Créateur, s'anéantisse tout entière dans la dissolution de la mort; l'Apôtre voulait rassurer contre les craintes de la mort une nature qui se révolte à l'idée de sa prochaine destruction. Son intention devient plus évidente lorsqu'il ajoute: « Nous gémissons sur le tabernacle de notre corps terrestre, désirant d'être revêtus de la gloire d'en haut. Nous avons laissé notre dépouille; mais nous ne serons pas trouvés nus. » En d'autres termes, nous reprendrons la dépouille du corps que nous avons laissée. Il insiste: « Car pendant que nous sommes dans ce corps comme dans une tente, |352 nous gémissons sur sa pesanteur, parce que nous désirons non pas d'en être dépouillés, mais de recevoir par-dessus ce vêtement un autre vêtement. » Il exprime ici formellement ce qu'il n'a fait, que toucher dans la première épître. « Les morts ressusciteront incorruptibles désormais. » Voilà pour ceux qui sont déjà morts: « Et nous, nous » serons changés; » nous, c'est-à-dire ceux que les jugements divins surprendront vivants. «Les premiers ressusciteront incorruptibles, » en reprenant leur corps, et leur corps tout entier, pour être désormais incorruptibles de ce côté. Les seconds, grâce aux temps qui s'achèvent, et surtout grâce à leurs victoires pendant le règne de l'Antéchrist, morts d'un jour, obtiendront une soudaine transformation, bien moins dépouillés de leur corps, que revêtus d'un vêtement d'immortalité par-dessus. Si ces derniers doivent revêtir par-dessus leur corps un vêtement d'immortalité, les morts recevront comme eux un corps par-dessus lequel ils puissent revêtir l'incorruptibilité céleste. L'Apôtre n'a-t-il pas dit à leur sujet: « Il faut que ce corps corruptible soit revêtu d'incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu d'immortalité? » Ceux-ci revêtent en reprenant leur corps, ceux-là revêtent un autre vêtement par-dessus le corps qu'ils n'ont pas perdu. L'expression est donc

rigoureusement vraie: « Désirant non pas d'être dépouillés du corps, mais de recevoir par-dessus lui un autre vêtement; » en d'autres termes, ne voulant pas l'aire l'expérience de la mort, mais être prévenus par la vie, « de manière que ce qu'il y a en eux de mortel soit absorbé par la vie, » en échappant à la mort par cette transformation, vêtement jeté sur un autre vêtement. Aussi l'Apôtre nous prévient-il que cet état est meilleur, de peur que la mort ne nous contriste si elle nous devance. Voilà pourquoi « Dieu, selon lui, nous a donné pour gage son esprit, » espèce de caution qui nous garantit le second vêtement d'immortalité. Voilà pourquoi encore il ajoute que « nous sommes éloignés du Seigneur pendant que nous |353 habitons dans ce corps, que notre ambition doit être de nous éloigner du corps et de vivre avec le Seigneur. » Que veut-il par là, sinon nous faire accueillir la mort avec joie? « Car nous devons tous comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû à ses bonnes et à ses mauvaises actions pendant qu'il était revêtu de son corps. » S'il y a rétribution de mérites après la résurrection, comment quelques-uns pourront-ils dès-lors habiter avec Dieu? L'Apôtre, en parlant d'un tribunal et d'un examen qui porte sur le bien et sur le mal, me montre d'une part un Dieu qui condamne et absout, de l'autre la représentation de tons les corps. Il faut le corps pour juger l'action commise par le corps. Où serait la justice de Dieu, si l'homme n'était pas châtié ou récompensé dans l'instrument de ses actions? « Si donc quelqu'un est à Jésus-Christ, c'est une nouvelle créature; ce qui était vieux est passé; tout est devenu nouveau. » La prophétie d'Isaïe a reçu son accomplissement.

Je lis ailleurs: « Purifions-nous de toutes les souillures de la chair et du sang, » parce que la chair n'entre point dans le royaume de Dieu. « Je vous ai fiancés, dit-il encore, à cet unique époux, pour vous présenter à lui comme une vierge sans tache à son fiancé. » Tu l'entends! l'image ne peut s'unir avec l'ennemi de la réalité. Quand Paul s'élève contre les faux apôtres, qu'il appelle « des ouvriers trompeurs qui se cachent sous le masque de l'hypocrisie, » il se plaint du désordre de leur vie plus que de la corruption de leur doctrine. Ils différaient de conduite, ils s'accordaient sur la Divinité. « Satan lui-même se transforme en ange de lumière. » Impossible d'appliquer ce passage au Créateur; le Créateur est un dieu et non pas un ange. L'apôtre eût dit qu'il se transformait eu Dieu de lumière et non pas en ange, s'il n'avait voulu désigner ce Satan, ange déchu que Marcion reconnaît avec nous.

Le paradis a eu son traité spécial en réponse à toutes |354 les difficultés qu'on peut élever. Ici je me borne à craindre; qu'un Dieu qui n'a rien créé sur la terre ne possède pas un ciel à lui, à moins qu'il ne jouisse à titre précaire du paradis du Créateur, comme il en a usé pour le monde. Paul est ravi au ciel du Créateur. Pourquoi cela me surprendrait-il? Elie, dans l'ancienne loi, m'en offre un exemple. Toutefois voilà qui m'étonne bien davantage. Comment se fait-il qu'un Dieu débonnaire, qui ne sait ni frapper, ni sévir, donne à son apôtre, avec mission de le souffleter, non pas un ange qui lui appartienne, mais un ange du Créateur, un ange de Satan? Trois fois la victime le conjure de l'éloigner d'elle; trois fois il lui refuse cette grâce. Ne voilà-t-il pas que le dieu de Marcion, lui aussi, corrige à la manière du Créateur, poursuit de sa haine

l'orgueil qui s'élève, et précipite du trône les puissants de la terre? Ou plutôt n'est-ce pas lui-même qui donna pouvoir à Satan sur le corps de Job, « afin que la force se perfectionnât dans la faiblesse? » Pourquoi l'apôtre qui reprend les Galates se conforme-t-il à la loi quand « il déclare que toute parole doit être assurée par la déposition de trois témoins? » Pourquoi le prédicateur d'un Dieu débonnaire « menace-t-il les pécheurs de ne pas leur pardonner? » Il y a mieux. Il affirme que « Dieu l'a autorisé à user du pouvoir avec plus de sévérité quand il sera présent. » Nie encore maintenant, ô hérétique, que ton Dieu ne soit redoutable, lorsque son apôtre voulait se faire redouter!

XIII. L'ouvrage tirant à sa fin, veut que nous traitions rapidement les questions qui se représentent, en laissant de côté celles qui ont été souvent agitées. Il me répugne de revenir sur la loi, après avoir prouvé tant de fois que son abrogation ne fournit aucun argument en faveur d'un Dieu opposé, puisque le Créateur l'a proclamé au nom du Christ, et qu'elle avait pour but l'avènement du Christ. Sans doute l'apôtre lui-même paraît reléguer bien loin de lui la loi ancienne. Mais nous avons prouvé souvent que |355 l'apôtre annonce un Dieu qui juge, dans le Dieu qui juge un vengeur, et dans le vengeur un Dieu qui crée. Ainsi quand il dit: « Je ne rougis point de l'Evangile, parce qu'il est la force et la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui croient, le Juif et le Gentil; c'est dans l'Evangile que nous est révélée la justice de Dieu, selon les différents degrés de notre foi. » Assurément l'Apôtre attribue l'Evangile et le salut au Dieu de la justice et non au Dieu de la miséricorde, pour ainsi parler, et d'après la distinction de l'hérétique. Il s'agit ici du Dieu qui fait passer les hommes de la foi à la loi antique, à la foi à l'Evangile, sa loi et son Evangile, par conséquent. Parce que « elle est révélée aussi la colère de Dieu venant du ciel contre toute l'impiété et l'injustice de ces hommes qui tiennent injustement la vérité de Dieu captive. » La colère de quel dieu? toujours du Dieu créateur. Donc la vérité descend de celui qui luit descendre la colère pour venger la vérité. Il ajoute: « Nous savons que Dieu condamne selon la vérité. » Propositions qui se fortifient mutuellement. C'était prouver que la colère appartient à celui qui juge pour la vérité, et que la vérité émane du même Dieu dont le jugement atteste la colère. Tout devient inintelligible, si c'est le Créateur irrité qui venge la vérité d'un Dieu étranger que l'on relient captive.

L'intégrité du texte chrétien jettera la lumière sur toutes les lacunes que Marcion, par ses suppressions arbitraires, a introduites principalement dans l'épître dont nous parlons. Mais je ne veux que ce qu'il a épargné pour lui montrer son incurie et son aveuglement. Si, en effet, «Dieu doit juger ce qui est caché dans le cœur des hommes, » tant de ceux qui ont péché sous l'empire de la loi, que de ceux qui ont péché sans la loi, parce que ces derniers « ignorent la loi et font naturellement ce que la loi commande, » il est donc vrai qu'il faut reconnaître dans la juge le Dieu maître de la loi et de la nature, qui, pour les hommes étrangers à la loi, est la loi elle-même. Il jugera, |356 mais comment? « Selon l'Evangile, dit-il, par Jésus-Christ. » Donc et l'Evangile et le Christ émanent du même Dieu auquel appartiennent et la loi et la nature, qui seront vengées par l'Evangile et par le Christ dans ce jugement de Dieu auquel présidera la

vérité, comme nous l'avons vu plus haut. Donc « la colère du ciel qui doit se » révéler » ne peut se manifester que par le Dieu de colère. Ce sens, qui se lie au premier, dans lequel le jugement du Créateur est annoncé, ne peut s'appliquer à l'autre dieu qui n'a ni tribunal ni colère. Il ne convient qu'à celui qui, outre son tribunal et sa colère, a nécessairement de plus un Evangile pour servir de base au jugement et un Christ pour s'asseoir sur le tribunal. Voilà pourquoi il s'élève contre les transgresseurs de la loi qui enseignaient à ne pas dérober, et qui dérobaient néanmoins, sujet soumis à la loi de Dieu, loin de songer à dénigrer par ces paroles le Créateur lui-même, qui tout en prohibant le larcin, ordonne aux Juifs d'enlever aux Egyptiens une partie de leur argent, comme l'en accusent les sectaires.

Diras-tu que l'Apôtre craignait d'insulter publiquement au Dieu dont il ne craignait pas de se séparer? Mais il avait accusé les Juifs avec si peu de ménagement, qu'il leur fait entendre ce prophétique reproche: « Vous êtes cause que le nom de Dieu est blasphémé. » Quel travers à lui, de blasphémer le Dieu qu'il reproche aux méchants de blasphémer!

Ailleurs il préfère la circoncision du cœur à celle de la chair. C'est le dieu de la loi ancienne qui a établi « la circoncision du cœur et non celle de la chair, celle qui se fait par l'esprit et non par la lettre. » Que si la circoncision de Jérémie: « Vous recevrez la circoncision du coeur, » et celle de Moïse: « Ayez soin de circoncire la dureté de votre cœur, » ne sont, pas autre chose, l'esprit qui circoncit le cœur et la lettre qui circoncit la chair émanent du même Dieu. Le Juif « qui l'est intérieurement et celui qui l'est extérieurement » appartiennent au même |357 Dieu. Si l'Apôtre n'était pas aussi l'Apôtre des Juifs, eût-il appelé le Juif serviteur de Dieu.

« Alors la loi, aujourd'hui la justice de Dieu par la loi du Christ. » Que signifie cette distinction? Ton dieu a-t-il servi les dispositions du Créateur, en lui accordant à lui et à sa loi le bénéfice du temps? Ou bien le maître d'*alors* est-il le maître *d'aujourd'hui*? La loi ancienne appartenait-elle à celui qui a donné la foi du Christ? Je vois là différence dans les desseins, mais identité dans le Dieu. L'Apôtre ajoute: « Justifiés par la loi, nous n'avons pas la paix avec Dieu par les œuvres de la loi. » Avec quel dieu? Avec le dieu auquel nous n'avons jamais fait la guerre, ou avec le dieu contre la loi et la nature duquel nous nous sommes révoltés? Si la paix d'aujourd'hui suppose la guerre de la veille, il faut en conclure que réconciliation et Christ, par la foi duquel nous sommes justifiés, se rattachent à qui doit amener un jour ses ennemis à cette merveilleuse réconciliation. « La loi, dit-il, en venant, a donné lieu à l'abondance du péché. » Pourquoi cela? «afin qu'il y eut aussi, ajoute-t-il, surabondance de grâce. » La grâce de quel Dieu, sinon du maître de la loi? A moins que, suivant toi, le Créateur n'ait introduit la loi pour travailler dans l'intérêt d'un dieu étranger, son ennemi, pour ne pas dire d'un dieu qui lui était inconnu, afin que, « comme le péché avait régné par la loi sous son empire, de même la justice régnât par la vie au moyen de Jésus-Christ, » son adversaire. Voilà pourquoi, sans doute, « la loi du Créateur avait tout renfermé dans le péché, précipité tout le monde dans la prévarication, et fermé toute bouche, de peur

que l'homme ne se glorifiât par elle, mais plutôt pour que l'effet de la grâce fût réservé à la gloire du Christ, » non pas le Christ du Créateur, mais celui de Marcion.

Je puis toucher ici d'avance un mot sur la réalité de la chair du Christ, en vue de la question qui va suivre. « Nous sommes morts à la loi, » suivant l'apôtre. ---- Fort |358 bien, diras-tu. Oui, le corps du Christ est un corps, mais non une chair réelle. ---- Quelle qu'en soit la substance; quand l'Apôtre parle du corps de celui qu'il déclare plus bas « ressuscité d'entre les morts, » on ne peut entendre autre chose qu'un corps de celle même chair, contre laquelle a été prononcée la loi de mort. Mais voilà qu'il rend témoignage à la loi et l'excuse en inculpant le péché. « Que dirons-nous donc? La loi est-elle le péché? Loin de nous ce blasphème! » Rougis, Marcion! « Loin de nous ce blasphème! » L'entends-tu? L'Apôtre prononce anathème contre le censeur de la loi.

---- « Mais je n'ai connu le péché que par la loi, » ajoutes-tu. ---- Merveilleux bienfait de la loi, que d'avoir l'ait connaître le péché! « Ce n'est donc pas la loi qui m'a séduit, mais le péché à l'occasion du commandement. » Pourquoi attribuer au dieu de la loi ce que l'Apôtre n'ose pas imputer à la loi elle-même? Voici qui est plus clair encore: « La loi est sainte, le précepte est juste et bon. » Singulier moyen vraiment pour ruiner la foi au Créateur, que celle vénération pour sa loi! Comment distinguer encore deux dieux, l'un juste et l'autre bon, lorsque le dieu dont le précepte est à la foi juste et bon, doit être cru l'un et l'autre? Avec la confirmation de la loi spirituelle arrive aussi la loi prophétique et figurée. J'ai maintenant à établir que le Christ a été annoncé d'une manière figurée par la loi, de sorte qu'il ne pût pas être reconnu par tous les Juifs.

XIV. « Si son Père l'a envoyé revêtu d'une chair semblable à celle du péché. » Il ne suit pas de cet aveu que la chair aperçue dans le Christ ne fût qu'un fantôme. L'Apôtre assigne plus haut le péché à la chair. « Elle est pour lui cette loi du péché qui habile dans ses membres et qui combat contre la loi de l'esprit. » Aussi « le fils a-t-il été envoyé revêtu d'une chair semblable à celle du péché, afin de racheter la chair du péché par une substance qui lui fût semblable, » c'est-à-dire, par une |359 substance charnelle qui ressemblât à la chair pécheresse, sans pécher comme elle, néanmoins. La puissance de Dieu consiste à consommer le salut par le moyen d'une substance semblable. Que l'Esprit de Dieu sauvât la chair, la merveille n'était pas grande. Mais qu'une chair semblable à celle qui pèche, véritable chair, quoique sans péché, sauvât toute chair, là était le prodige. La ressemblance portera donc sur le signe du péché, mais non sur le mensonge de la substance. L'Apôtre n'aurait pas ajouté *du péché,* s'il eût voulu que cette ressemblance fût un démenti donné à la réalité de la chair. Il se serait contenté de dire *la chair,* sans y ajouter *du péché;* mais, par cette construction, *de la chair du péché,* il confirma la réalité de la substance, c'est-à-dire la chair, et il appliqua la ressemblance à la corruption de la substance, c'est-à-dire au péché.

Mais je le l'accorde. Appliquons à la substance elle-même cette ressemblance; la réalité de la chair n'en sera pas plus ébranlée. Pourquoi donc est-elle véritable dans sa ressemblance? Parce qu'elle est véritable sans doute, mais formée sans le concours de

l'homme; semblable dans les éléments, mais véritable par sa formation, et non dissemblable. Au reste, point d'assimilation entre des choses opposées. Un esprit ne s'appellera point une ressemblance de la chair, parce que la matière ne comporte aucune ressemblance avec l'esprit. Un être sans réalité que l'on aperçoit est tout simplement un fantôme. Mais on dit qu'il y a ressemblance lorsque l'être aperçu est réel. Il existe en effet, puisqu'on le compare à un autre. Mais un fantôme, par la même qu'il n'est qu'un fantôme, n'est pas une ressemblance. Et ici l'Apôtre en nous interdisant de vivre selon la chair, quoique retenus encore dans les liens de la chair, nous prouve par les mots suivants qu'il a entendu les œuvres de la chair: « La chair et le sang ne peuvent obtenir le royaume de Dieu. » Ce n'est donc pas la substance qu'il condamne, mais les œuvres exécutées |360 librement pendant que nous sommes dans les liens de la chair; elles impliquent non pas la malice de la substance, mais seulement la dépravation de la volonté.

De même, « si le corps est mort à cause du péché » (tant il est vrai qu'il s'agit non de la mort de l'ame, mais du corps); « si, au contraire, l'esprit est vivant à cause de la justice, » il faut en conclure que le même corps qui a trouvé la mort dans le péché retrouvera la vie dans la justice. La restitution n'est possible que là où il y a eu perte; par conséquent la résurrection des morts suppose la mort des corps. Car, ajoute l'Apôtre, « celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts rendra aussi la vie à vos corps mortels; » confirmant ainsi et la résurrection de la chair, faveur qui ne peut s'appliquer à aucun autre corps, ni à aucune autre substance, et la réalité du corps de Jésus-Christ. En effet, nos corps mortels seront rendus à la vie de la même manière que Jésus-Christ a été ressuscité. Pourquoi de la même manière, sinon parce qu'il avait un corps véritable?

Ici je franchis un immense abîme creusé par Marcion dans l'Ecriture sainte; mais je m'empare promptement d'un témoignage que l'Apôtre rend à Israël, « Ils ont du zèle pour Dieu, » dit-il; pour leur Dieu conséquemment; mais leur zèle n'est point selon la science. » Parce que « ne connaissant point la justice de Dieu, et s'efforçant d'établir la leur propre, ils ne se sont point humiliés sous la justice de Dieu. Car Jésus-Christ est la fin de la loi pour justifier tous ceux qui croiront. » L'hérétique argumente de là pour prouver que les Juifs n'ont pas connu le Dieu supérieur, puisqu'ils lui ont opposé leur propre justice; c'est-à-dire la justice de leur loi, en refusant de recevoir le Christ pour la fin de la loi. Fort bien! Mais pourquoi l'Apôtre rend-il témoignage à leur zèle pour leur dieu, si ce n'est plus à l'égard du même dieu qu'il leur reproche leur ignorance? « Ils avaient pour Dieu un zèle qui n'était pas selon la science. » Comment cela? Parce |361 qu'ils ne connaissaient point Dieu, en refusant d'entrer dans l'économie de ses plans par rapport au Christ qui devait consommer la loi, et par la même, en maintenant leur justice au détriment de la sienne.

Mais voilà que le Créateur en personne adresse aux Juifs les mêmes plaintes. « Israël ne m'a pas connu; mon peuple ne m'a pas compris. » « Parce qu'ils ont opposé leur justice à la mienne, en prêchant la doctrine des hommes, » et en se liguant contre Dieu

et contre son Christ, » par ignorance apparemment. Rien de ce qui concerne le Créateur ne peut s'appliquer à l'autre dieu. L'Apôtre pouvait-il raisonnablement reprocher aux Juifs l'ignorance où ils étaient d'un dieu inconnu? Ils maintenaient la justice de leur Dieu contre celle du dieu dont ils n'avaient aucune notion. Où était leur faute? « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de dieu, s'écrie l'Apôtre! que ses voies sont impénétrables! » D'où vient cette soudaine exclamation? Du souvenir des Ecritures qu'il venait de parcourir; de la contemplation des mystères qu'il avait exposés plus haut, en témoignage que la foi du Christ sort de la loi. Si c'est à dessein que Marcion a gardé ce passage, pourquoi cette exclamation dans la bouche de son apôtre, qui n'a point à s'extasier sur les richesses d'un Dieu assez indigent pour n'avoir rien caché, rien annoncé, rien prouvé; d'un dieu qui s'est manifesté dans le domaine d'autrui. Il n'eu va pas de même des richesses du Créateur; cachées autrefois, elles brillent aujourd'hui, conformément à sa promesse. « Je leur donnerai des trésors cachés; j'ouvrirai pour eux le secret des conseils. » Voilà pourquoi l'Apôtre s'est écrié: «O profondeur des trésors de la sagesse et de la science du Dieu » dont les trésors étaient déjà ouverts. N'est-ce pas Isaïe qui a prononcé ces mots et les suivants: « Qui a pénétré dans l'intelligence du Seigneur? Qui est entré dans son conseil? Qui lui a donné afin qu'il lui soit rendu? » Après tant de suppressions, pourquoi respecter |362 ce passage, comme si les autres n'appartenaient pas également au Créateur.

Interrogeons les préceptes du Dieu nouveau. « Ayez horreur du mal et attachez-vous constamment au bien. » Il y a chez le Créateur un autre commandement: « Enlevez le mal du milieu de vous; évitez le mal et faites le bien; aimez-vous les uns les autres avec une charité fraternelle. » Car ce n'est pas le même précepte: « Tu aimeras le prochain comme toi-même. ---- Que l'espérance vous remplisse de joie! » l'espérance de Dieu, apparemment. « Car il vaut mieux placer son espérance dans le Seigneur que dans les puissances de la terre. Soyez patients dans la tribulation; ---- car le Seigneur t'exaucera au jour de la souffrance. » Tu as comme nous le Psalmiste: « Bénissez, et gardez-vous de maudire jamais. » De qui viendra ce commandement, sinon de « celui qui, après avoir créé toutes choses, les bénit? » « Ne vous élevez pas à des pensées trop hautes, mais consentez à ce qu'il y a de plus humble. Ne soyez point sages à vos propres yeux. » En effet, Isaïe leur a dit: Malheur! Ne rendez à personne le mal pour le mal, et ne vous souvenez point de la malice de votre frère. Ne vous vengez point vous-même: la vengeance est à moi, dit le Seigneur, et c'est moi qui me vengerai; vivez en paix avec tous les hommes. » Ainsi, le talion de la loi, au lieu de permettre la vengeance des injures, arrêtait l'agression par la crainte des représailles. C'est donc avec une haute sagesse que Paul a renfermé toute la loi du Créateur dans ce commandement du Créateur, le plus excellent de tous: « Tu aimeras le prochain comme toi-même. » Si le supplément de la loi sort de la loi elle-même, je ne sais plus maintenant quel est le dieu de la loi. Je crains fort que ce ne soit le dieu de Marcion. Si, au contraire, l'Evangile du Christ est accompli par ce précepte, sans que l'Evangile du Christ soit celui du Créateur, nous nous renfermons dans celle demande: « Le |363 Christ a-t-il dit ou non: Je ne suis pas venu détruire la loi, mais l'accomplir? »

L'habitant du Pont a essayé de nier cet oracle. Vains efforts! Si ce n'est pas l'Evangile qui est l'accomplissement de la loi, voilà que la loi est l'accomplissement de l'Evangile. Heureusement encore pour notre cause, l'Apôtre, en terminant, nous menace du tribunal du Christ. Il juge et se venge: donc il est le Christ du Créateur. Nous prêchât-il un autre Dieu, Paul nous recommande de travailler à nous le rendre favorable, dès qu'il nous dit: « Redoutez sa colère! »

XV. Il ne me répugnera point de m'arrêter un moment sur les Epîtres moins longues de l'Apôtre. Les plus petites choses ont aussi leur importance. « Les Juifs, est-il dit, avaient immolé leurs prophètes. » Qu'importe ce crime à l'apôtre d'un dieu, non-seulement étranger, niais débonnaire, qui ne sait pas même condamner les prévarications de ses adorateurs, et qui, en décréditant lui-même les prophètes, leur avait donné une sorte de mort? En quoi Israël l'outrageait-il, quand il immolait ceux que lui-même avait réprouves? Porter contre eux le premier une sentence de destruction, n'était-ce pas insulter au Dieu des prophètes? Le censeur de cette grande iniquité est le héraut du Dieu outragé, tout autre du moins que l'ennemi du Dieu outragé. Il y a plus, à ce crime il ajoute un crime plus énorme. « Ils ont mis à mort le Seigneur et leurs prophètes, » dit-il, quoique ce mot *leurs* ait été ajouté par l'hérétique. Que des meurtriers qui n'ont pas épargné les prophètes de leur propre Dieu donnent la mort à *un* Christ qui annonçait un dieu étranger, je ne vois là aucun redoublement de cruauté. Dans l'intention de Paul, cependant, avoir tué le Christ et ses serviteurs est une aggravation de forfait. Or, s'ils ont égorgé le Christ du Dieu nouveau, égorgé les prophètes du Dieu créateur, l'Apôtre a dû égaler les outrages, et non les exagérer. Or il n'y avait pas lieu à égalité. Donc l'Apôtre n'a pu voir dans l'immolation du Christ une aggravation de forfait qu'autant |364 qu'il s'est attaqué au même Seigneur, dans l'une ou l'autre circonstance. Donc le Christ et les prophètes appartiennent au même Dieu.

« La volonté de Dieu est que vous soyez saints. » Qu'entend-il par là? Les vices qu'il interdit vont nous l'apprendre. « Abstenez-vous de la fornication;» il ne dit pas du mariage. « Que chacun de vous sache posséder le vase de son corps saintement et honnêtement. » Comment cela? En ne suivant point les mouvements de la concupiscence, à la manière des Gentils. Les idolâtres eux-mêmes bannissent du mariage le dérèglement des sens auquel ils s'abandonnent dans les crimes monstrueux et contre nature. La sainteté, au contraire, est opposée à la luxure, à l'infamie, à l'impureté. Elle n'exclut pas le mariage, mais la dépravation des sens; elle nous apprend à gouverner par respect pour le mariage le vase de notre corps.

J'ai traité ailleurs cette question, en laissant à une sainteté plus parfaite la prééminence de son mérite. J'ai placé la continence et la virginité au-dessus du mariage, mais sans interdire ce dernier. Ici j'ai à réfuter seulement les ennemis du dieu qui a institué le mariage; il ne s'agit point des partisans de la chasteté.

« Ceux qui seront demeurés sur la terre jusqu'à l'avènement de Jésus-Christ, ressusciteront les premiers, avec ceux qui sont morts dans Jésus-Christ, et seront

enlevés avec eux pour aller au-devant du Seigneur. » Ces merveilles ont été prédites long-temps d'avance. Je vois les esprits célestes « admirer la Jérusalem d'en haut. » Ailleurs ils s'écrient par la bouche d'Isaïe: « Qui sont ceux qui volent vers moi comme des nuées et comme des colombes avec leurs petits? » Si c'est, le Christ qui nous a préparé cette ascension, ce ne peut être que le Christ dont Osée a dit: « Il élève dans les deux son ascension, » pour lui et pour les siens, apparemment; conséquemment, de qui attendrai-je la réalisation de ces prodiges, sinon de celui qui me les a promis? |365

« Quel esprit empêche-t-il d'éteindre? Quelles prophéties empêche-t-il de mépriser? » Ce n'est ni l'esprit du Créateur, ni les prophéties du Créateur, au jugement de Marcion. Ce qu'a décrédité son dieu, n'était-ce pas l'éteindre et le mépriser? Peut-il empêcher qu'on n'éteigne ce qu'il a tenu pour vil? Aujourd'hui il importe à Marcion de produire quel est dans son Eglise l'esprit de Dieu qu'il ne faut pas éteindre, quelles sont les prophéties qu'il ne faut pas mépriser. S'il essaie quelque prétendue manifestation, je le pousserai plus loin dans tout ce qui concerne le monde spirituel, la grâce prophétique et le don des miracles. Je le sommerai de m'annoncer l'avenir, de me révéler le secret des cœurs et de me développer ses mystères. Puis, quand il sera demeuré muet et impuissant, nous lui montrerons, nous, et l'esprit et les prophéties du Créateur d'accord avec lui-même. Par là sera constaté le sens des paroles de l'Apôtre. Il n'a pu entendre que les événements réservés à l'Eglise de ce dieu. Il existe; donc son esprit opère, donc ses promesses sont annoncées.

A vous maintenant qui niez la résurrection de la chair et qui, s'il arrive à l'Ecriture de désigner ainsi le corps, cherchez dans ce mot tout autre je ne sais quoi que la substance de la chair! Répondez. Pourquoi l'Apôtre distingue-t-il tous les hommes sous leurs substances nouvelles par des dénominations non équivoques? Pourquoi les embrasse-t-il tous dans un seul et même vœu de salut éternel? «Je souhaite que tout ce qui est à vous, l'esprit, l'ame et le corps, se conservent sans tache pour l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, notre Sauveur. » L'ame et le corps, entendez-vous! substances non pas seulement doubles, mais dissemblables. En effet, quoique l'ame ainsi que l'esprit ait un corps particulier, toujours est-il que, dans le cas où l'ame et le corps sont nommés distinctement, l'ame a son nom spécial qui n'a pas besoin de l'expression générique de corps. Ce terme est réservé pour la chair qui, dans l'absence de sa dénomination |366 caractéristique, doit nécessairement recourir au terme commun. En effet, après l'aine et le corps point de substance, hormis la chair, à laquelle s'applique le mot corps. Si l'Apôtre entend par ce dernier mot la chair, toutes les fois qu'il ne la nomme pas expressément, à plus forte raison la désigne-t-il quand elle est appelée de son nom.

XVI. Nous sommes contraints de temps en temps de revenir aux mêmes questions, pour établir les vérités qui s'y rattachent. L'Apôtre, nous le déclarons, en prêchant ici un Seigneur qui récompense et qui châtie, ne peut prêcher que le Créateur, ou, ce que n'admet pas Marcion, un dieu semblable au Créateur, qui trouve juste de rendre à nos persécuteurs tribulation pour tribulation, et de nous donner à nous, qui sommes

persécutés, le repos « lorsque le Seigneur Jésus descendra du ciel et paraîtra au milieu des flammes et du feu, avec les anges ministres de! sa puissance. » L'hérétique a supprimé ces deux mots: la flamme et le feu, qu'il a éteints sans doute de peur qu'ils ne trahissent le dieu des Chrétiens. Vaine suppression. Lorsque l'Apôtre nous dit: «Il viendra au milieu des flammes pour tirer vengeance de ceux qui ne connaissent pas Dieu et de ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile, lesquels souffriront la peine d'une éternelle damnation à la présence du Seigneur et devant l'éclat de sa puissance, » la flamme et le feu n'arrivent-ils pas avec lui comme une conséquence obligée, puisqu'il vient pour punir? Nouvelle preuve, quoi qu'en dise Marcion, qu'il est le Christ du Dieu qui allume les flammes vengeresses. Il châtie de plus ceux qui ne connaissent pas le Seigneur, c'est-à-dire les païens. Autre argument qui le rattache au Créateur. Que fait-il en effet? Il place à l'écart ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile, soit les Chrétiens pécheurs, soit les Juifs. Or, châtier les idolâtres, qui peut-être n'ont pas entendu parler de l'Evangile, n'est pas l'œuvre d'un Dieu qui, naturellement inconnu, ne s'est révélé nulle part, sinon dans l'Evangile, Dieu |367 inaccessible au plus grand nombre. Il n'en va pas de même du Créateur. Les lumières naturelles proclament son existence. Il s'atteste par ses œuvres, qui servent encore à le manifester davantage. A ce Dieu donc qu'il n'est pas permis d'ignorer, d'imposer des châtiments à ceux qui l'ignorent! Ces mots: « A la présence du Seigneur et devant l'éclat de sa puissance, » qui sont la répétition des paroles d'Isaïe, respirent « le même Dieu qui se lèvera dans l'éclat de sa majesté pour briser la terre. »

Mais quel est « l'homme de péché, l'enfant de perdition qui doit paraître avant l'avènement, du Seigneur, se levant au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu ou qui est adoré, et destiné à établir son trône dans le temple de Dieu, s'y montrant avec orgueil comme un dieu? » Selon nous, c'est l'Antéchrist, comme l'enseignent les prophéties anciennes et nouvelles, et Jean entre autres, dans ce passage: « Plusieurs antechrists ont déjà envahi le monde: ce sont les esprits précurseurs de l'Antéchrist qui nient que Jésus-Christ soit venu dans une chair véritable, et qui divisent le Seigneur, » dans Dieu le Créateur. Selon Marcion, au contraire, je n'oserais pas répondre que ce ne fût le Christ du Créateur; car il n'est pas encore descendu ici-bas pour lui. Mais que ce soit l'un ou l'autre, pourquoi, lui demanderai-je, celle puissance « dont il est investi? pourquoi des miracles et des prodiges menteurs? ----Parce que, me répondit-il, ils n'ont pas aimé et reçu la vérité, afin d'être sauvés. C'est pourquoi il y aura en eux un attrait vers l'imposture, afin qu'ils soient jugés, eux qui n'ont pas cru à la vérité et qui ont consenti à l'iniquité. »

Si donc c'est l'Antéchrist, comme nous le comprenons, il sera Dieu, oui, il sera Dieu le Créateur qui l'envoie pour enlacer dans les filets de l'erreur ceux qui n'ont pas cru à la vérité afin d'être sauvés. Le salut et la vérité appartiennent donc au même Dieu qui se venge en précipitant l'homme dans le mensonge, c'est-à-dire qu'ils |368 appartiennent au Dieu créateur, dont le zèle jaloux trompe par l'erreur ceux qu'il n'a pu attirer à lui par la vérité. Si ce n'est pas l'antechrist ainsi que nous l'entendons, c'est donc le Christ

du Créateur, comme Marcion l'affirme. Mais que, pour venger la vérité qui lui appartient, il livre son Christ au Créateur, comment l'imaginer? Marcion nous accorde-t-il qu'il s'agisse de l'antechrist? Comment admettre, lui dirai-je encore, que Satan, ange du Créateur, lui soit nécessaire pour l'exécution de ses prodiges? Après la mission de mensonge et d'imposture qu'il exerce au profit du Créateur, comment supposer qu'il soit tué par lui? En un mot, s'il demeure incontestable que l'ange, la vérité, le salut, appartiennent au Dieu qui s'irrite, se montre jaloux et envoie l'imposture, non pas seulement à ceux qui le méprisent et l'instillent, mais encore à ceux qui l'ignorent, il faut que l'hérétique change de langage et confesse que son dieu s'irrite et se venge comme le noire. Mais chez lequel des deux la colère sera-t-elle plus légitime? Chez le Dieu qui dès l'origine de toutes choses s'est annoncé à la nature par des œuvres, des bienfaits, des fléaux, des prophéties, témoins qui déposaient en sa faveur, malgré lesquels cependant il n'a pas été reconnu? Ou bien chez le dieu qui ne s'est manifesté que par un Evangile unique, Evangile incertain et où un autre dieu n'est pas même annoncé ouvertement? Donc à qui convient la vengeance convient aussi la matière de la vengeance, en d'autres termes, l'Evangile, la vérité, le salut.

« Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger; » précepte émané de celui qui a voulu « que la bouche du bœuf fût libre pendant qu'il foulait le blé. »

XVII. La constante tradition de l'Eglise nous atteste que cette épître [1] est adressée aux habitants d'Ephèse, et non à ceux de Laodicée. Marcion néanmoins a essayé d'en changer l'inscription primitive, habile investigateur dans |369 ce genre. Mais qu'importent les titres? L'Apôtre a écrit pour tous en écrivant à quelques-uns. Un fait est constant toutefois, c'est qu'il annonce dans la personne du Christ le Dieu auquel se rapportent la nature et le sens de sa prédication. Or, à qui conviennent ces paroles: « Pour nous faire connaître le mystère de sa volonté, selon qu'il lui a plu et ce qu'il s'est proposé en lui-même, après que les temps marqués par sa providence seraient accomplis, de récapituler (ainsi le veut la signification du mot grec), c'est-à-dire de résumer et de réunir tout en Jésus-Christ comme dans le chef, tant ce qui est dans le ciel que ce qui est sur la terre? » Ne s'appliquent-elles pas à celui qui possède toutes choses dès l'origine, et l'origine elle-même; à celui de qui émanent les temps, l'accomplissement des temps, et la merveilleuse ordonnance par laquelle toutes choses depuis l'origine se résument dans le Christ? Chez le dieu de Marcion, au contraire, que signifient une origine sans œuvre, des temps sans origine, un accomplissement sans révolution de temps, une ordonnance sans accomplissement? Enfin qu'a-t-il opéré sur la terre dans le passé, pour qu'une longue révolution d'années lui soit nécessaire afin de réunir tout dans le Christ, même ce qui est au ciel? Les choses créées dans le ciel, quelles qu'elles soient, n'ont pu l'être par un autre que par celui que toutes les voix proclament le Créateur de la terre. Que s'il est impossible d'attribuer dès l'origine toutes ces œuvres à un autre qu'au Créateur, qui croira que toutes ces opérations sont résumées par un dieu étranger dans la personne d'un autre Christ, au lieu de l'être par leur propre Créateur, dans la personne de son propre Christ? si elles viennent du

Créateur, il faut nécessairement qu'elles soient différentes d'un dieu différent. Différentes, elles sont donc contraires; mais alors pourquoi des choses contraires peuvent-elles être réunies dans celui qui doit les détruire?

Quel est le Christ annoncé par les paroles suivantes: |370 « Afin qu'il soit glorifié par nous, nous qui avons les premiers espéré en Jésus-Christ. » Qui a pu espérer en Dieu avant son avènement, sinon les Juifs auxquels l'avènement du Christ était annoncé dès l'origine? Celui qui était annoncé d'avance était donc celui qui était espéré d'avance. Aussi l'Apôtre applique-t-il ces mots à lui-même et aux Juifs, pour établir une distinction quand il s'adressera aux Gentils. « C'est aussi en lui que vous avez été appelés, vous qui avez entendu la parole de vérité, l'Evangile de votre salut, et qui ayant cru, avez été marqués du sceau de l'Esprit saint qui vous fut promis. » Promis par qui? par Joël: « A la fin des temps, je répandrai mon esprit sur toute chair, » c'est-à-dire sur les Gentils. Par conséquent l'Esprit et l'Evangile résideront dans ce Christ que la terre attendait d'avance par la prédication de son avènement. De plus le Père de la gloire est celui dont le Christ est célébré par le Psalmiste comme le roi de la gloire dans son ascension triomphante: « Quel est-il ce roi de gloire? C'est le Seigneur, le Dieu des armées; c'est lui qui est le roi de gloire. » Celui qui souhaite l'esprit de sagesse est le même qui compte par la bouche d'Isaïe sept espèces d'esprits. A celui-là d'illuminer les yeux du cœur, qui a enrichi de la lumière les yeux extérieurs, et auquel déplaît l'aveuglement de son peuple. « Qui est aveugle, si mes enfants ne le sont pas? Les serviteurs de Dieu sont tombés dans l'aveuglement. » Les richesses de l'héritage, dans le Saint des saints sont entre les mains de celui quia promis cet héritage par la vocation des Gentils. « Demanda moi et je te donnerai les nations pour héritage. » Il a manifesté sa puissance dans la personne du Christ, en le ressuscitant d'entre les morts, en le plaçant à sa droite, et en lui soumettant tout ce qui existe, le Dieu qui lui a dit encore: « Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit tes ennemis à le servir de marche-pied. » L'Esprit dit ailleurs au Père en parlant du Fils: « Vous avez tout mis à ses pieds. » |371

Marcion soutient-il encore que, de tous ces éléments qui se reconnaissent dans le Créateur, il sort un autre dieu et un autre christ? Eh bien! cherchons désormais le Créateur. Nous allons sans doute le rencontrer dans ces mots: « Vous étiez morts par les dérèglements et les péchés dans lesquels vous avez marché selon l'esprit de ce monde, selon le prince des puissances de l'air qui agit maintenant sur les fils de l'incrédulité. » Impossible à Marcion d'entendre ici par *le monde* le dieu de ce monde. La créature n'est pas semblable au Créateur, ce qui est fait à celui qui le fait, le monde à Dieu. Le prince des puissances du siècle ne sera pas appelé non plus le prince des puissances de l'air. Jamais on ne désigne une puissance supérieure par le titre d'une fonction secondaire, quand même celle-ci rentrerait dans ses attributions. On ne peut non plus le transformer en auteur de l'incrédulité, puisqu'il a souffert de l'incrédulité des Juifs et des Gentils.

Il me suffit que ces inculpations ne puissent retomber sur le Créateur. S'il existe un être auquel il soit plus convenable de les renvoyer, l'Apôtre a dû le savoir mieux que personne. Quel sera-t-il? Indubitablement celui qui ferme les oreilles des enfants de l'incrédulité à la voix du Créateur, et qui, répandu dans les airs, son domaine, s'écrie chez le prophète: «J'établirai mon trône sur les nuages; je serai semblable au Très-Haut. » Ce sera le démon que nous reconnaîtrons ailleurs (si toutefois on veut lire ainsi le texte apostolique), « pour le Dieu de ce monde, » tant il a mondé ce monde du mensonge de sa divinité. S'il n'eût pas existé, oh! alors ces assertions pouvaient retomber sur le Créateur.

L'Apôtre a intercalé ces mots: « Par les péchés dans lesquels nous aussi, nous avons tous vécu autrefois. » Faut-il en conclure que ce seigneur des péchés et ce pince de l'air ne soit autre chose que le Créateur? Illusion! Paul, qui avait vécu dans le judaïsme, s'accuse ici d'avoir été un de ces fils de l'incrédulité et l'instrument du |372 démon qui agissait en lui, lorsqu'il persécutait l'Eglise et le Christ du Créateur. Aussi ajoute-t-il: « Nous avons été des enfants de colère, mais par naissance. » Le Créateur appelle les Juifs du nom de fils. Que l'hérétique n'aille pas en inférer que le Créateur est le Dieu de la colère. En effet, quand l'Apôtre dit: « Nous sommes des enfants de colère, » il n'ignore pas que les Juifs ne sont pas les fils du Créateur du côté de la nature, mais par la vocation de leurs pères. Par conséquent il applique ces mots « enfanta de colère » à notre nature corrompue, et non au Créateur lui-même.

Il termine ainsi: « comme tous les autres hommes. » Il est manifeste qu'il assigne le péché, les concupiscences de la chair, l'incrédulité et la colère à la commune nature de tous les hommes, mais sous les suggestions du démon qui la tente aujourd'hui, après avoir introduit autrefois en elle la semence fatale du péché.

« Nous sommes son ouvrage ayant été créés en Jésus-Christ, » dit-il. Autre chose est faire, autre chose est créer. Mais il a donné à un seul l'une et l'autre faculté. Or l'homme est l'œuvre du Créateur. Il s'ensuit qu'il l'a créé dans le Christ qui l'a fait aussi, fait par rapport à la substance, créé par rapport à la grâce.

Jette les yeux sur ce qui suit: « Souvenez-vous qu'autrefois, vous qui étiez Gentils par votre origine, et appelés incirconcis par ceux qu'on nomme circoncis à cause de la circoncision faite dans leur chair par la main des hommes, vous n'aviez point alors de part à Jésus-Christ; vous étiez entièrement séparés de la société d'Israël, étrangers aux alliances, sans espérance des biens promis, et sans Dieu en ce monde. » Quel est le Dieu, quel est le Christ sans lequel ont vécu les nations? Sang le Dieu, incontestablement, dont Israël avait l'alliance, les testaments et la promesse, « Mais maintenant que vous êtes en Jésus-Christ, ajoute-t-il, vous qui étiez autrefois éloignés, vous êtes devenus proches par le sang de |373 Jésus-Christ. » De qui étaient-ils loin par le passé? De ceux qu'il a nommés tout à l'heure. « Loin du Christ du Créateur, loin de la société d'Israël, de ses testaments, de l'espérance de sa promesse, loin de Dieu lui-même. » S'il en est ainsi, les nations se rapprochent donc aujourd'hui dans le Christ de

ceux dont elles étaient éloignées autrefois. Or, si nous sommes devenus en Jésus-Christ proches de la société d'Israël, qui n'est rien moins que la religion du Créateur, proches de ses testaments, de sa promesse et de son Dieu lui-même, il serait par trop ridicule que ce fût le christ d'un dieu étranger qui nous eût amenés de si loin à la connaissance du Créateur. L'apôtre avait à la mémoire ces paroles où la vocation de la gentilité, qui devait être appelée de loin, est signalée d'avance. « Ceux qui vivaient loin de moi se sont approchés de la justice. » Le Christ est l'avènement de la justice du Créateur non moins que de sa paix, comme nous l'avons prouvé. « C'est lui qui est notre paix, dit l'Apôtre; c'est lui qui des deux peuples (juif et idolâtre), du peuple qui était proche et du peuple qui était éloigné, n'en a fait qu'un, en détruisant dans sa chair le mur de séparation, c'est-à-dire leur inimitié. » Que fait Marcion? Il efface le pronom *sa,* pour livrer la chair à une malice radicale et inhérente à sa nature, au lieu de n'y voir qu'une chair ennemie du Christ. Paul parle ici comme il a parlé ailleurs; mais loi, digne habitant du Pont et non du pays, des Marses, tu nies la chair de Dieu après avoir confessé son sang plus haut.

S'il est vrai que « par ses ordonnances il ait aboli la loi des préceptes, » en accomplissant la loi (car ces préceptes: «Tu ne commettras point l'adultère. ---- Tu ne tueras point, » sont devenus superflus dans la loi nouvelle, qui dit: « Tu ne regarderas pas avec convoitise. ---- Tu ne médiras pas »), tu ne peux pas dès-lors transformer en adversaire l'auxiliaire de la loi. « Pour créer en lui-même deux peuples. » Celui qui |374 avait fait d'abord est le même qui crée aujourd'hui; conformité nouvelle avec ce qui a été dit plus haut: « Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés dans le Christ. ---- Rétablissant la paix dans ce seul homme nouveau. » Véritablement nouveau, donc aussi homme véritable, et non vaine illusion. Oui, nouveau et véritablement né d'une vierge, par l'Esprit de Dieu, « pour réconcilier les deux peuples avec Dieu, » et avec ce dieu que la race juive et idolâtre avait également offense. « Les réunissant tous deux en un seul corps, ajoute-t-il, et détruisant en lui-même leur inimitié par sa croix.» L'entends-tu? Il n'y a qu'une chair réelle et non illusoire qui ait pu être dans le Christ attachée à la Croix. Ainsi dès qu'il est venu « annoncer la paix à ceux qui étaient proches et à ceux qui, bien qu'éloignés, ont obtenu accès auprès du Père, dès-lors nous ne sommes plus des étrangers et des hôtes; nous sommes de la cité des saints et de la maison de Dieu; » mais de ce même Dieu dont nous étions éloignés et auquel nous étions étrangers, ainsi qu'il a été démontré plus haut.

« Comme un édifice bâti sur le fondement des apôtres. » L'hérétique a supprimé « et des prophètes. » Il a oublié « que le Seigneur a établi dans son Eglise des prophètes de même que des apôtres. » Il a craint sans doute « que notre édification dans le Christ ne reposât sur le fondement des anciens prophètes, » en voyant l'Apôtre bâtir constamment l'édifice du christianisme sur les fondements de la prophétie. Où aurait-il appris, en effet, à nommer « Jésus-Christ la principale pierre de l'angle, » sinon dans le Psalmiste: « La pierre que les architectes avaient rejetée est devenue la pierre

principale de l'angle? » La fraude est familière à la main de l'hérétique: pourquoi m'étonner qu'il supprime les syllabes, quand il détruit des pages tout entières?

XVIII. « J'ai donc reçu, moi qui suis le moindre de tous les saints, la grâce d'éclairer tous les hommes, en leur |375 découvrant l'économie du mystère qui depuis tant de siècles était demeuré dans, le Dieu créateur de toutes choses. » L'hérétique a effacé la préposition *dans,* afin d'arriver par cette suppression à cette interprétation détournée: « Le mystère caché depuis tant de siècles au Dieu qui créa toutes choses. » Mais la fraude se trahit elle-même. L'Apôtre, en effet, ajoute: « Afin que les principautés et les puissances qui sont dans le ciel connaissent, par l'Eglise, la sagesse de Dieu, si merveilleuse dans la diversité de ses opérations. » Les principautés et puissances de qui? du Créateur? Mais puis-je admettre que Dieu ait voulu manifester à ses principautés et à ses puissances une sagesse dont lui-même n'avait pas la conscience? Des puissances subordonnées ne connaissent rien sans la participation de leur chef. Soutiendra-t-on que l'Apôtre n'a pas nommé Dieu parce qu'il le comprenait lui-même dans cette énonciation? Dans ce cas, il eût déclaré que le mystère était caché aux principautés et aux puissances du Dieu qui créa toutes choses, en l'associant à cette catégorie. Mais en disant que le mystère était caché pour celles-là, il affirme qu'il était manifeste pour celui-ci. Donc le mystère n'était pas caché pour Dieu. Loin de là, manifeste pour le Dieu créateur de toutes choses, il n'était voilé que pour ces principautés et ses puissances. « Qui, en effet, a pénétré dans les desseins du Seigneur? Qui lui a donné des conseils? »

Pris à ce piège, l'hérétique va changer de ruse. Mon Dieu, dit-il, a voulu révéler à ses principautés et à ses puissances l'économie de son mystère que le Dieu créateur de toutes choses avait ignorée.

Mais dans quel but alléguer l'ignorance du Créateur, avec lequel il n'a rien de commun, et qu'un abîme sépare de lui, lorsque les serviteurs eux-mêmes du Dieu supérieur ne savaient rien? L'avenir cependant était connu du Créateur; il serait trop étrange qu'un mystère qui devait se manifester à la face du ciel et sur la terre, ouvrages de |376 ses mains, lui fût inconnu? Ainsi, nouvel argument qui confirme notre thèse précédente. Dans la supposition que le Créateur devait connaître le mystère caché du Dieu supérieur, et que cette leçon, « Caché au Dieu qui a créé toutes choses, » soit la leçon véritable de l'Ecriture, l'Apôtre aurait dû conclure ainsi: « Afin que la sagesse de Dieu, si merveilleuse dans la diversité de ses opérations, lui soit révélée, » et après lui aux puissances et aux principautés du Dieu, quel qu'il soit, avec lesquelles le Créateur devait partager celle manifestation: tant la fraude est palpable dans ce texte ainsi rendu à la vérité.

Je veux maintenant engager avec toi la discussion sur les allégories familières à l'Apôtre. Novice dans les prophéties, eût-il employé ces symboles? « Il a emmené captive la captivité, » dit-il? Avec quelles armes? par quels combats? Où est la nation ravagée? Où est la cité en ruines? " Quelles femmes, quels enfants, quels princes le

vainqueur a-t-il jetés dans les fers? En effet, quand David chante le Christ « ceignant sur sa cuisse son épée, » ou quand Isaïe me le montre « s'emparant des dépouilles de Samarie et de la force de Damas, » tu le le représentes comme un guerrier charnel et visible. Si tu as déjà appris qu'il y a une captivité spirituelle, reconnais qu'il y a aussi une armure et une milice spirituelle, et que telle est la sienne. Crois au moins à ton apôtre, qui a emprunté cette captivité mystérieuse aux prophètes de l'ancienne loi. « Renonçant au mensonge, que chacun de vous parle à son prochain selon la vérité. Si vous vous mettez en colère, gardez-vous de pécher. » Ne sont-ce pas là les pensées et jusqu'aux expressions du Psalmiste? « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère! Ne prenez point de part aux œuvres stériles des ténèbres. Avec le juste vous serez juste: vous vous pervertirez avec le pervers. Retranchez le méchant du milieu de vous. Ne touchez rien d'impur. Eloignez-vous, vous qui portez les vases du Seigneur. » De même la honte qu'il attache à l'ivresse, est le reflet du |377 passage où sont flétris ceux qui enivrent les saints. « Et vous avez présenté aux Nazaréens un vin défendu, » parce qu'Aaron le grand-prêtre et ses fils devaient s'abstenir de toute liqueur lorsqu'ils entraient dans le tabernacle. «Vous entretenant de psaumes et de cantiques, et chantant à la gloire du Seigneur. » Recommandation digne d'un disciple qui se souvenait que Dieu par son prophète gourmande ceux qui « boivent des vins exquis au son de la cythare et du tambour. » A ces traits je reconnais l'apôtre du Dieu dont je retrouve les préceptes dans leurs germes ou leurs développements.

« Femmes, soyez soumises à vos maris. » Sur quel fondement appuie-t-il celle injonction? « Parce que, dit-il, l'homme est le chef de la femme. » Dis-moi, Marcion, ton Dieu appelle-t-il les ouvrages du Créateur au secours de sa loi? Mais à quoi bon insister là-dessus? N'est-il pas plus misérable encore quand il demande à son rival d'accréditer son christ et son Eglise? « Comme le Christ est le chef de l'Eglise. » De même dans ces mots: « Celui qui aime sa femme aime sa propre chair, comme Jésus-Christ aime son Eglise. » Quelle dignité il attribue à la chair sous ce nom d'Eglise! « Personne, dit-il, ne hait sa propre chair, » personne, si ce n'est Marcion; « au contraire, il la nourrit et il en a soin, comme Jésus-Christ a soin de l'Eglise. » Toi seul tu la hais en lui ravissant l'espérance de la résurrection. Tu devras conséquemment haïr aussi l'Eglise, parce qu'elle est aimée du Christ. Mais le Christ, lui, a aimé sa chair aussi comme l'Eglise. Point d'époux qui n'aime l'image de son épouse; il y a mieux; il la conserve soigneusement, il l'honore, il la couronne de fleurs. La ressemblance partage les honneurs de la réalité.

Me sera-t-il plus difficile de prouver maintenant que le même Dieu est le Dieu de l'homme et du Christ, de la femme et de l'Eglise, de la chair et de l'esprit, quand j'entends l'Apôtre mettre en avant et développer la pensée du |378 Créateur: « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme; et ils ne formeront tous deux qu'une seule chair? Ce sacrement est grand. » Il me suffit de ce témoignage: les sacrements du Créateur sont grands aux yeux de l'Apôtre, vils et méprisables aux yeux des hérétiques. « Mais je vous déclare que ce sacrement signifie Jésus-Christ et l'Eglise. » Tu l'entends; il explique le sacrement, il ne le divise pas. Il

prouve que la figure du mystère a été préparée d'avance; par l'auteur du mystère apparemment. Qu'en pense Marcion? Le Créateur n'a pu préparer d'avance des symboles pour un Dieu qu'il ne connaissait pas, ou tout au moins pour son ennemi, s'il le connaissait. Le Dieu supérieur, au lieu de faire aucun emprunt au Dieu inférieur, a dû chercher plutôt à l'anéantir lui-même.

« Enfants, obéissez à vos parents. » Marcion a beau retrancher « C'est le premier des commandements auquel Dieu ait joint une promesse, » la loi est là, qui dit: « Honore ton père et ta mère; » et vous, pères, élevez vos enfants « en les corrigeant et en les instruisant selon le Seigneur. » Tu sais encore qu'il a été dit aux anciens: « Vous redirez ces paroles à l'oreille de vos enfants, et vos enfants à l'oreille de leurs enfants. » Qu'ai-je affaire de deux divinités différentes, quand il n'y a qu'une seule et même discipline? Y en eût-il même deux, j'obéis à celle qui a enseigné la première. Mais « Si nous avons à combattre contre les principautés du monde, » ô quelle multitude de dieux créateurs! Toutefois si Paul désignait. le Créateur auquel appartenaient les puissances qu'il avait mentionnées d'avance, pourquoi, demanderai-je, ne l'a-t-il pas nommé la puissance unique qui gouverne le monde et le châtie? Or, quand il nous recommande plus haut « de revêtir une armure qui puisse nous défendre contre les assauts du démon, » il nous montre que « les puissances et les principautés des ténèbres, » qu'il nomme après le démon et que les Chrétiens attribuent au démon, |379 ne sont autre chose que les esprits de Satan. Ou si le démon est devenu le Créateur, quel sera son rôle vis-à-vis du Créateur? De même qu'il y a deux dieux, y aura-t-il deux démons, ainsi que plusieurs puissances et princes du monde? Mais comment le Créateur est-il à la fois dieu et démon? Pas de milieu! l'un et l'autre sont des dieux, si l'un et l'autre sont des démons. Ou bien, Dieu n'est pas le démon et le démon n'est pas Dieu.

Il y a plus. Cette dénomination de *diable,* en vertu de quelle délation conviendrait-elle au Créateur? A-t-il dénaturé quelqu'une des secrètes intentions du dieu supérieur, comme l'archange le calomnia lui-même par un odieux mensonge? Car, s'il avait interdit à nos premiers parents de goûter du fruit d'un misérable arbuste, ce n'était pas de peur qu'ils ne devinssent des dieux, mais par la crainte que la transgression ne leur donnât la mort.

« Les esprits de malice » dont parle l'Apôtre, ne signifieront pas non plus le Créateur, parce qu'il a ajouté, qui sont « dans les cieux. » Paul n'ignorait pas que les anges, en regardant *du haut des cieux* la beauté des filles de la terre, étaient tombés dans les œuvres de la malice spirituelle.

Mais que Paul n'eût combattu le Créateur que timidement et à travers je ne sais quelles énigmes, comment l'admettre? Je le vois, « quoique chargé de chaînes à cause de la liberté de sa prédication, » annoncer néanmoins à l'Eglise la manifestation des mystères de l'Evangile avec une sainte fermeté qu'il conjurait, les fidèles de demander à Dieu pour lui.

XIX. Quelle que soit l'hérésie, j'ai coutume d'invoquer grièvement contre elle le témoignage du temps pour restituer à notre foi l'antériorité sur toutes les autres doctrines de l'hérésie. L'Apôtre va maintenant nous fournir cette démonstration: « A cause, dit-il, de l'espérance qui vous est réservée dans le ciel, et dont vous avez été instruits par la parole véritable de l'Evangile qui est prêché parmi vous, comme il l'est dans tout le monde. » Si, à |380 cette époque, la tradition évangélique avait déjà circulé partout, à plus forte raison aujourd'hui. Or, si c'est notre doctrine qui a circulé au lieu de la doctrine hérétique, n'importe laquelle, la nôtre remonte donc aux apôtres eux-mêmes, tandis que celle de Marcion date des Antonins. L'Evangile de Marcion aurait beau remplir l'univers, il ne pourra jamais prétendre à une origine apostolique. L'origine apostolique appartient à celui qui le premier a rempli le inonde de l'Evangile de ce même Dieu dont la prescience signalait ainsi cet événement: « Leur parole s'est répandue sur toute la terre; elle a retenti jusqu'aux extrémités du monde. »

« Le Christ est l'image du Dieu invisible. » Nous aussi, nous soutenons que le père de Jésus-Christ est invisible. Nous savons que dans la loi ancienne ceux qui ont vu le Christ, si quelqu'un l'a vu au nom de Dieu, l'a toujours vu comme l'image de Dieu lui-même. Mais nous n'établissons aucune différence entre le Dieu visible et le Dieu invisible, puisque notre Dieu s'est défini ainsi autrefois: « Personne ne verra ma face sans mourir. » Si le Christ n'est pas « le premier-né de la création, en tant que Verbe du Créateur par qui tout a été créé et sans lequel rien n'a été fait; si ce n'est pas par lui que tout a été créé dans le ciel et sur la terre, les choses visibles, comme les invisibles, les trônes, les dominations, les principautés, les puissances; si tout n'a pas été créé par lui et pour lui, » (il y avait là nécessairement de quoi déplaire à Marcion,) l'Apôtre n'eut pas dit si positivement: « Il est » avant tous. » Comment avant tous, s'il n'est pas avant toutes choses? Comment avant toutes choses, « s'il n'est pas le premier-né de la création? » s'il n'est pas le Verbe du Créateur? Mais où sera la preuve que celui qui a paru après toutes choses a existé avant tous? Accorde-t-on l'antériorité à un être dont on ignore l'existence? De plus, comment « a-t-il trouvé bon que toute plénitude demeurât en lui? » Quelle est d'abord cette plénitude, sinon celle |381 sur laquelle Marcion a porté la main; sinon les êtres créés dans le ciel par le Christ, anges et hommes; sinon les choses visibles et invisibles; sinon les trônes et les dominations, les principautés et les puissances? Mais je l'accorde. Nos apôtres ont été des imposteurs; les prédicateurs juifs de l'Evangile, des faussaires; Marcion a bien fait de dérober au profit de son Dieu cette stérile fécondité. Reste un embarras. Pourquoi le Dieu ennemi qui vient anéantir le Créateur a-t-il voulu que la plénitude des biens du Créateur résidât dans son propre Christ?

Avec qui enfin « réconcilie-t-il toutes les créatures en lui-même, rétablissant la paix entre le ciel et la terre par le sang qu'il a répandu sur la Croix? » Avec qui, sinon avec le Dieu qu'elles avaient outragé en commun, contre qui elles s'étaient révoltées, leur maître encore dans les derniers temps? Leur *concilier* l'amour d'un dieu étranger, rien de mieux. Les *réconcilier* avec tout autre qu'avec leur maître offensé, impossible! « Nous étions éloignés de Dieu, et notre cœur, livré aux œuvres criminelles, nous rendait

ses ennemis. » Voilà ceux qu'il rétablit dans l'amitié du Dieu qu'ils avaient outragé, « en adorant la créature au mépris du Créateur. » Sans doute l'Apôtre appelle l'Eglise le corps de Jésus-Christ, comme ici, par exemple: « J'accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ, en souffrant pour son corps qui est l'Eglise. » Mais là rien qui t'autorise à dépouiller le Christ de sa chair réelle pour ne lui laisser que le corps mystique de l'Eglise. Que dit-il plus haut? « Pour vous réconcilier dans mon corps par ma mort, » ce corps dans lequel il a pu mourir, parce qu'il était de chair. Il est mort, non par l'Eglise, mais pour l'Eglise. Il est mort en livrant corps pour corps, un corps charnel pour un corps spirituel.

« Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise par la philosophie et par de vaines subtilités, selon les éléments du monde. » Paul ne parle pas ici du ciel ou de la terre, |382 mais des sciences humaines. « Et selon les traditions, » ajoute-t-il, c'est-à-dire, selon les traditions des philosophes et des subtils discoureurs. Il serait trop long, et il appartient à un autre ouvrage de prouver que cette maxime condamne à la fois toutes les hérésies, parce qu'elles reposent toutes sur les efforts de la subtilité et les arguments de la philosophie.

Que Marcion reconnaisse donc dans les écoles du paganisme ses dogmes principaux! Son dieu, qu'il a fait indifférent et stupide, de peur qu'on ne redoute sa colère, n'est autre chose que le dieu d'Epicure. Sa matière, avec laquelle le Créateur partage les honneurs de la divinité, vient du Portique. Il nie la résurrection de la chair. Toute la philosophie ancienne la nie également. Mais que la vérité catholique est différente de ces systèmes! Elle craint d'éveiller la colère de Dieu, elle affirme qu'il a tout créé de rien, elle déclare qu'il nous ressuscitera tous dans la même chair, elle ne rougit pas d'un christ né d'une vierge, malgré les sarcasmes des philosophes, des hérétiques et des païens eux-mêmes. « Car Dieu a choisi ce qu'il y a d'insensé selon le monde, pour confondre la sagesse du monde. » Dieu, c'est-à-dire le même indubitablement qui, en songeant à ce mystère, « menaçait d'avance les sages de confondre leur sagesse. » Grâce à la simplicité que nous gardons dans la vérité, qui n'a rien de commun avec les vaines subtilités de la philosophie humaine, notre foi ne peut s'égarer.

Encore une réflexion! Si Dieu nous vivifie par la médiation du Christ en nous remettant nos péchés, comment croire qu'un Dieu remette des péchés qui n'ont pas été une prévarication contre lui? Pèche-t-on contre un Dieu inconnu?

« Que personne donc ne vous condamne pour le boire et le manger, ou à cause des jours de fête, des nouvelles lunes et des jours de sabbat, puisque toutes ces choses n'ont été que l'ombre de celles qui devaient arriver, et |383 que Jésus-Christ en est le corps. » Eh bien! qu'en penses-tu, Marcion? Nous ne revenons ici sur la loi que pour remarquer dans quel sens l'Apôtre la répudie. D'ombre qu'elle était elle devient corps; en d'autres termes, elle passe des figures à la réalité, qui est Jésus-Christ. Continue maintenant d'attribuer la loi à un Dieu et le Christ à un autre, si tu peux séparer

l'ombre de ce même corps dont la loi a été l'ombre. Evidemment le Christ est le dieu de la loi, s'il est le corps de cette ombre.

Il en est qui, sur de prétendues visions angéliques, vous disent: « Abstenez-vous de certaines viandes, ne goûtez point de ceci, ne mangez point de cela, voulant ainsi paraître marcher dans l'humilité du cœur et ne tenant point au chef. » L'Apôtre censure dans ce passage un abus; il n'attaque ni la loi ni Moïse. Il veut seulement détruire de chimériques prohibitions d'aliments appuyées sur des visions d'anges; car Moïse avait reçu de Dieu lui-même ces prohibitions; la loi l'atteste.

« Suivant les préceptes et la doctrine des hommes, » ajoute-t-il. C'est un reproche qu'il adresse à ceux qui ne «tenaient point au chef, » en d'autres termes, à celui-là même dans lequel se résument et se concentrent toutes choses depuis leur origine, même les aliments indifférents de leur nature. Comme les autres commandements sont les mêmes, qu'il nous suffise d'avoir prouvé ailleurs qu'ils émanent du Créateur. « Ce qui est ancien va passer; je renouvellerai la face de toutes choses, » dit-il. Et ailleurs, «Préparez une terre nouvelle. » N'était-ce pas nous apprendre dès-lors « à dépouiller le vieil homme et à revêtir le nouveau? »

XX. « Plusieurs de nos frères, encouragés par mes liens, sont devenus plus hardis à annoncer la parole de Dieu sans aucune crainte. Il est vrai que quelques-uns prêchent le Christ par un esprit d'envie et de contention; mais d'autres le font avec une intention droite; les uns le prêchent par amour, d'autres par jalousie, d'autres |384 pour m'affliger. » Paul rend compte ici de la diversité des intentions dans la prédication de l'Evangile. L'occasion était favorable pour signaler en même temps la diversité des doctrines, si elle eût existé. Mais en se bornant à l'énumération des causes qui ouvraient la bouche de ces prédicateurs, sans dire un mot qui atteste la différence des mystères et de la foi, Paul déclare que c'était un seul et même Christ, un seul et même Dieu qui étaient prêches par un motif ou par un autre. Aussi ajoute-t-il: « Mais qu'importe? pourvu que Jésus-Christ soit annoncé, soit par occasion, soit dans la vérité de la foi, » parce que la prédication annonçait le même Dieu, « soit par occasion, soit dans la vérité de la foi. » La vérité ici s'applique à la pureté de l'intention et non ci celle de la foi, puisque la foi était la même dans tous les prédicateurs. Il n'en allait pas ainsi de leurs motifs. Aux uns une intention droite et pleine de simplicité; aux autres une intention dirigée par l'orgueil de la science. Qu'en résulte-t-il? Que le Christ prêché alors est le même Christ annoncé de tout temps. Je suppose que ces prédicateurs eussent introduit un Christ différent de celui de l'Apôtre, la nouveauté du scandale eût constitué une dissidence. Toutefois la prédication évangélique n'aurait pas manqué d'hommes qui l'appliquassent au Christ du Créateur, puisqu'aujourd'hui encore la majorité se trouve partout avec nous, et non dans l'hérésie. Paul eût-il en ce moment gardé le silence sur une doctrine opposée à la sienne? Par conséquent la nouveauté ne peut s'établir là où l'on ne peut signaler la plus légère différence.

Les Marcionites s'imaginent que l'Apôtre, leur donnant gain de cause sur la substance du Christ, ne lui reconnaît avec eux dans ces mots qu'une chair illusoire. « Fils de Dieu, il n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu. Il s'est anéanti lui-même en prenant l'image d'un esclave, » (mais non sa réalité;) « en se rendant semblable aux autres hommes, » (mais non |385 pas homme véritable;) « en paraissant tel qu'un homme, » (mais non dans une substance et une chair réelles:) comme si la figure, la ressemblance et l'image n'étaient pas inséparables de la vérité de la substance. Heureusement pour nous, l'Apôtre appelle ailleurs Jésus-Christ « l'image du Dieu invisible. » Paul exclut-il ici la divinité de celui qu'il appelle l'image de Dieu? Alors le Christ ne sera pas plus un dieu réel qu'il n'est un homme avec une chair et un corps réels. Il faut nécessairement exclure de part et d'autre la réalité, si ces mots d'image, de figure, de ressemblance sont légitimement attribués à un fantôme. Marcion avoue-t-il qu'il n'en est pas moins un dieu véritable, quoique l'Apôtre le nomme l'image de Dieu? Dès-lors, qu'il le reconnaisse pour un homme véritable, sous ces appellations d'image et de ressemblance. « Il a été trouvé homme véritable, » dit Paul. *Trouvé!* ce mot avait son intention; il signifie la réalité de la substance humaine; car on ne trouve que ce qui existe. Il est donc dieu par sa puissance, de même qu'homme par sa chair. Paul, d'ailleurs, n'eût pas dit « qu'il s'était soumis à la mort, » s'il n'avait été dans une substance mortelle. Il y a mieux; il ajoute: « à la mort de la croix. » Il n'exagère point la cruauté du supplice pour relever le mérite de l'obéissance. L'obéissance, l'Apôtre ne l'ignorait pas, n'eût été qu'imaginaire dans un fantôme qui pouvait bien tromper la mort, mais non la subir, et se jouer dans les prestiges de la passion plutôt que faire preuve de force. « Ce qu'il considère plus haut comme un avantage, la gloire de la chair, la marque de la circoncision, une origine et un sang hébreu, le litre de la tribu de Benjamin, la robe blanche du pharisaïsme, toutes les qualités enfin qu'il énumère précédemment et qui lui semblent perte et dommage, » il les applique à l'aveuglement des Juifs, et non au Dieu créateur, « Abjection que tout cela! s'écrie-t-il plus loin, au prix de la connaissance de Jésus-Christ, » et non pas de la répudiation du Dieu créateur. « Trouvé, |386 ajoute-t-il, non pas avec ma propre justice qui vient de la loi, mais avec celle qui vient de la foi en LUI-MÃŠME, » c'est-à-dire en Jésus-Christ, fils du Dieu créateur.

---Donc, dit Marcion, la loi, en vertu de cette distinction, ne vient pas du Dieu qui a envoyé le Christ.

Interprétation subtile! Mais en voici une autre encore plus subtile. L'Apôtre a dit: « Non pas avec ma propre justice qui vient de la loi, mais avec celle qui vient de la foi en LUI-MÃŠME. » Pouvait-il dire EN LUI-MÃŠME, de tout autre que de l'auteur de la loi?

« Mais nous, nous vivons déjà dans le ciel. » Je reconnais l'antique promesse faite à Abraham par le Dieu créateur: « Je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel. » « Voilà pourquoi une étoile est plus éclatante qu'une autre étoile. » Que si Jésus-Christ, lorsqu'il descendra des deux, « doit changer le corps de notre abaissement, en

le rendant semblable à son corps glorieux; » donc notre corps, humilié ici-bas par les douleurs et précipité dans la terre par les lois de la mort, ressuscitera un jour. Le moyen que Dieu le transfigure, s'il retombe dans la mort! Ou bien, si cette parole concerne uniquement ceux que le dernier avènement du Seigneur surprendra dans une chair vivante, que feront ceux qui ressusciteront les premiers? N'auront-ils pas un corps susceptible de transfiguration? Sans doute, puisque l'Apôtre nous dit: « Nous serons enlevés avec eux sur les nuées, pour aller dans les airs au-devant de Jésus-Christ. » Enlevés avec eux; donc aussi transfigurés avec eux.

XXI. Cette épître [2] est la seule que sa brièveté ait, sauvée des mains du faussaire Marcion. Pourquoi, après avoir admis l'épître adressée à un seul homme, a-t-il rejeté les deux qui sont connues sous le nom de Timothée et de Tite, où il s'agit de la discipline ecclésiastique? Je |387 m'en étonne. Il avait à cœur sans doute d'altérer le nombre des épîtres, comme celui des évangiles.

Souviens-toi, Lecteur, que nous avons déjà composé autrefois un traité sur les épîtres de l'Apôtre. Ce que nous avions renvoyé à l'ouvrage actuel, nous l'avons maintenant achevé. Par conséquent, ne va pas regarder comme superflues les répétitions indispensables pour prouver ce que nous avions fait espérer, ou comme suspect, un délai que nous ajournions à ce moment. Si tu considères cet écrit dans son ensemble, tu jugeras qu'il n'y a d'un côté ni répétition, ni de l'autre aucun sujet de défiance.

---

1. (1) L'Epître aux Ephésiens.

2. (1) L'épître à Philémon.

PAGE TOC PAGE

Traduit par E.-A. de Genoude, 1852. Proposé par Roger Pearse, 2004.

This page has been online since 1st January 2004.

Return to the Tertullian Project

Autres traductions françaises

About these pages